


8-2014

Evolution de L'Identite Acadienne Dans la Chanson

Elisa E. A. Sance

Follow this and additional works at: <http://digitalcommons.library.umaine.edu/etd>

 Part of the [Ethnic Studies Commons](#), [Ethnomusicology Commons](#), and the [Other French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Sance, Elisa E. A., "Evolution de L'Identite Acadienne Dans la Chanson" (2014). *Electronic Theses and Dissertations*. 2171.
<http://digitalcommons.library.umaine.edu/etd/2171>

This Open-Access Thesis is brought to you for free and open access by DigitalCommons@UMaine. It has been accepted for inclusion in Electronic Theses and Dissertations by an authorized administrator of DigitalCommons@UMaine.

**EVOLUTION DE L'IDENTITE ACADIENNE DANS LA CHANSON
EVOLUTION OF ACADIAN IDENTITY THROUGH SONG**

By

Elisa E. A. Sance

DEUG, Université Picardie Jules Verne, 2006

Licence Pro., Université d'Angers, 2007

Licence, Université d'Angers, 2011

A THESIS

Submitted in Partial Fulfillment of the

Requirements for the Degree of

Master of Arts

(in French)

The Graduate School

The University of Maine

August 2014

Advisory Committee:

Raymond J. Pelletier, Emeritus Associate Professor of French, Advisor

Jean-Claude Redonnet, Professor Emeritus, Université de Paris-Sorbonne

Kathryn Slott, Associate Professor of French

Jane S. Smith, Associate Professor of French

THESIS ACCEPTANCE STATEMENT

On behalf of the Graduate Committee for Elisa Sance, I affirm that this manuscript is the final and accepted thesis. Signatures of all committee members are on file with the Graduate School at the University of Maine, 42 Stodder Hall, Orono, Maine.

Dr. Raymond J. Pelletier, Emeritus Associate Professor of French

LIBRARY RIGHTS STATEMENT

In presenting this thesis in partial fulfillment of the requirements for an advanced degree at The University of Maine, I agree that the Library shall make it freely available for inspection. I further agree that permission for “fair use” copying of this thesis for scholarly purposes may be granted by the Librarian. It is understood that any copying or publication of this thesis for financial gain shall not be allowed without my written permission.

Signature:

Date:

EVOLUTION DE L'IDENTITE ACADIENNE DANS LA CHANSON

Par Elisa E. A. Sance

Directeur de mémoire : Pr. Raymond J. Pelletier

Un résumé du mémoire présenté
pour satisfaire aux exigences du
Diplôme de Master
(en français)
Août 2014

Cette étude examine l'évolution de l'identité acadienne dans la chanson, des thèmes abordés à l'utilisation du langage et spécialement l'utilisation de vernaculaires franco-acadiens.

Dans ce but, nous avons sélectionné des thèmes qui nous ont semblé particulièrement récurrents et intimement liés à la question identitaire. Nous traiterons donc du patriotisme dans la chanson acadienne, du mythe de l'Acadie perçue comme un paradis perdu, de l'évènement historique connu sous le nom de Grand Dérangement, d'Évangéline comme symbole fédérateur et de la question de l'usage de la langue.

Les chansons mentionnées dans cette étude ont été sélectionnées pour leur contenu, mais aussi en fonction de leur récurrence lors d'évènements liés à la célébration de l'Acadie et de l'Acadianité, comme les Congrès Mondiaux Acadiens.

Cette étude a pour but d'offrir des pistes de réflexion quant à l'évolution de l'identité acadienne comme présentée à travers le média populaire qu'est la chanson.

EVOLUTION OF ACADIAN IDENTITY THROUGH SONG

By Elisa E. A. Sance

Thesis Advisor: Dr. Raymond J. Pelletier

An Abstract of the Thesis Presented
in Partial Fulfillment of the Requirements for the
Degree of Master of Arts
(in French)
August 2014

This study explores the evolution of Acadian identity through song, from its themes to its use of language and specifically of Acadian vernaculars.

For this purpose, we selected themes which appeared to be particularly present in Acadian song and were tied to the question of identity. We will examine patriotism and its expression in Acadian song, the myth of Acadie as a lost paradise, the historical event known as the Great Deportation, Evangeline as a federative symbol, and the use of Acadian French.

The songs we refer to in this study were selected for their content, but also for their recurring appearance at events for the promotion of Acadie and Acadian identity such as World Acadian Congresses.

The purpose of this study is to stimulate reflection around the evolution of Acadian identity as presented through song.

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord remercier les membres de mon comité. Merci à mon directeur de mémoire, Raymond Pelletier, qui a créé de nombreuses occasions pour que je fasse l'expérience de l'Acadie. Merci aussi à Jean-Claude Redonnet pour ses précieux conseils. Merci à Kathryn Slott pour m'avoir communiqué sa passion du français nord-américain et pour m'avoir fait découvrir Marie-Jo Thério. Merci enfin à Jane Smith avec qui j'ai particulièrement aimé discuter de linguistique. Je voudrais également remercier le Centre d'études canadiennes pour le soutien qui m'a gracieusement été accordé tout au long de mes recherches et les Archives Acadiennes, et en particulier Lise Pelletier et Anne Chamberland, pour leurs conseils avisés.

Je remercie mes parents, Christian et Claudie, pour leurs encouragements, leur confiance et leur soutien. Merci aussi à Danielle Beaupré pour son amitié et son soutien. Elle sait combien son aide m'a été précieuse tout au long de ce projet. Finalement, je voudrais également remercier Anette Rodrigues, pour m'avoir indiqué plusieurs sources très utiles issues d'une classe à laquelle je n'ai pas pu assister, et Frédéric Rondeau et Nora Gortcheva qui m'ont appris à être une meilleure conférencière.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
INTRODUCTION	1
L'Acadie : un peuple, une nation	2
La musique au cœur des traditions.....	3
Les thèmes de la chanson Acadienne.....	5
La question de la langue.....	7
I PATRIOTISME.....	10
L' <i>Ave Maris Stella</i> , un hymne controversé.....	12
Hymnes non-officiels	15
II L'ACADIE OU LE PARADIS PERDU	19
Origine du mythe.....	19
Une liberté artistique issue du manque	20
Références bibliques dans l'imaginaire acadien	24
III LE GRAND DERANGEMENT	26
Rappel historique.....	26
Le thème du Grand Dérangement dans la chanson acadienne	27
Nostalgie.....	27
Désir d'aller de l'avant	31
IV EVANGELINE.....	34
Origine du mythe.....	34
Evangéline, symbole fédérateur	35
Evangéline dans la chanson acadienne.....	36
L'Evangéline d'A.T. Bourque	37
L'Evangéline de Michel Conte.....	38
L'Evangéline d'Angèle Arsenault	41
V LA LANGUE.....	43
Le français acadien.....	44
Particularités	44
Le français de référence source d'insécurité linguistique	46

Vernaculaire : une réalité.....	50
Vernaculaire revendicatif	52
Bilinguisme	54
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS ET CONSULTÉS	60
Liste des chansons citées, par ordre d'apparition.....	66
BIOGRAPHIE DE L' AUTEUR.....	67

TABLE OF CONTENTS

ACKNOWLEDGEMENTS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
Acadie : a people, a nation.....	2
Music at the heart of traditions.....	3
Themes in Acadian song	5
The language.....	7
I PATRIOTISM.....	10
<i>Ave Maris Stella</i> , a controversial anthem.....	12
Non-official anthems.....	15
II ACADIE OR PARADISE LOST.....	19
Origins of the myth.....	19
Artistic freedom.....	20
Biblical references in the Acadian folklore.....	24
III THE GREAT DEPORTATION.....	26
The historical event.....	26
The Great Deportation as a theme in Acadian song.....	27
Nostalgia.....	27

The wish to move forward.....	31
IV EVANGELINE.....	34
Origins of the myth.....	34
Evangeline, a federative symbol.....	35
Evangeline in Acadian song.....	36
A.T. Bourque’s Evangeline.....	37
Michel Conte’s Evangeline.....	38
Angèle Arsenault’s Evangeline.....	41
V THE LANGUAGE.....	43
Acadian French.....	44
Specificities.....	44
Standard French as a source for linguistic insecurity.....	46
Vernacular: the reality.....	50
Vernacular as a means to claim Acadian identity.....	52
Bilingualism.....	54
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHY AND WORKS CITED.....	60
LIST OF CITED SONG, BY ORDER OF APPEARANCE.....	66
BIOGRAPHY OF THE AUTHOR.....	67

INTRODUCTION

De tous temps, les Hommes ont eu recours à des images, des symboles et des mythes pour s'exprimer et se concevoir en tant que membres d'une communauté (Eliade 9-25). Leur étude peut nous aider à mieux comprendre une population, au-delà des informations, parfois réduites, que nous apportent les récits et documents historiques. Le but de cette étude est de dresser un tableau de l'identité acadienne, comme elle est exprimée par ses membres, à travers la chanson.

En raison de son histoire, l'Acadie a une longue tradition orale, et n'est véritablement passée à l'écrit qu'au milieu du XX^{ème} siècle. Pour Jean-Paul Hauteccœur, l'Acadie « vit dans sa tradition, dans son interprétation ancestrale, dans ses rites, dans son savoir coutumier, en un mot, en son mythe » (4). La littérature orale est le seul bien qu'on n'a pas pu dérober aux Acadiens ; bien qu'ils ont maintenu et même enrichi en perpétuant leur littérature orale à l'occasion des fêtes et des veillées (M. Maillet 47). C'est donc dans les récits des « conteux » ou « raconteux », dans les chansons, dans les contes et légendes que l'on va pouvoir trouver des éléments clés de l'identité acadienne. Il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle et notamment la « sortie des bois », avec la conférence de Memramcook : « when the people literally and metaphorically emerged from the woods and entered recorded history/writing » (Lacombe 47), pour voir un développement de l'écrit plus important chez les Acadiens.

Privée d'un lieu géographique, l'Acadie impose son existence grâce à « la force créatrice de la parole de ses rhéteurs et de ses prêtres » (Hauteccœur 8), et aux heures les plus sombres de son histoire, comme bien d'autres peuples, ses mythes et symboles ont

survécu envers et malgré tout, satisfaisant un besoin de mémoire, pour représenter ses origines et son paradis perdu (Eliade 17).

L'Acadie : un peuple, une nation

Les Acadiens aujourd'hui constituent une nation, bien qu'ils soient dépourvus d'un lieu géographique unifié qu'ils pourraient appeler l'Acadie. En effet, ce peuple partage un drapeau, un hymne, une histoire, et est constitué d'individus qui manifestent le sentiment et le désir d'appartenir à un même groupe. La nation acadienne est issue d'une volonté commune qui s'organisa vers la fin du XIX^{ème} siècle, avec la tenue de la première convention nationale de Memramcook, en 1881. Cet évènement marque le début de ce qu'on a appelé la « Renaissance acadienne », mouvement qui a contribué à rassembler les Acadiens autour de symboles communs (Lamontagne 149). C'est dans cet esprit qu'ils se sont dotés d'un drapeau, d'un hymne, d'une devise et d'un insigne en 1884, lors de la deuxième Convention nationale des Acadiens, tenue à Miscouche, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Le drapeau acadien est donc relativement récent. Ce drapeau ressemble à celui de la France, à l'exception de l'addition d'une étoile jaune à cinq branches, en haut à gauche, dans la partie bleue du drapeau. L'utilisation du drapeau français comme base du drapeau acadien indique une connexion à la France ; connexion par la langue et les origines. En effet, les premiers Acadiens sont venus de France au début du XVII^{ème} siècle, et ont colonisé un territoire que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de la province de la Nouvelle-Ecosse, au Canada. L'étoile d'or sur fond bleu, quant à elle, rappelle que la sainte

patronne des Acadiens est la Vierge Marie. Ces couleurs sont également les couleurs de l'Eglise catholique, puisque ce sont les couleurs papales. Elles rappellent donc aussi l'attachement inconditionnel des Acadiens à l'Eglise catholique.

La fête nationale choisie par les Acadiens, le 15 août, célèbre l'assomption de la Vierge et donne lieu à d'importantes cérémonies religieuses. En choisissant la Vierge Marie comme sainte patronne, les Acadiens cherchent ainsi à se distinguer des Québécois, originaires d'une autre vague de colonisation du Nouveau Monde par la France, et qui ont choisi Saint Jean-Baptiste et Sainte Anne comme saints patrons (Lamontagne 149).

Le premier hymne acadien, *Ave Maris Stella*, cantique marial connu de tous, a été adopté lors de cette même convention nationale des Acadiens. Cependant ce choix a fait l'objet de nombreuses controverses, en raison du décalage entre les paroles religieuses et certains événements patriotiques, en raison notamment de la présence d'alcool lors de certaines célébrations. Ce n'est qu'en 1994 que l'Acadie adopte une version définitive de son hymne, à l'issue d'un concours organisé par la Société Nationale de l'Acadie. Le journaliste Jacinthe Laforest a remporté ce concours, et a offert à l'Acadie un *Ave Maris Stella* aux paroles françaises, dans un esprit plus consensuel.¹

La musique au cœur des traditions

La musique et les chansons font partie de toutes les célébrations acadiennes. A l'occasion de grandes réunions de familles, d'événements importants, tels les mariages ou

¹ Les paroles de cette chanson sont présentées dans le premier chapitre, intitulé Patriotisme.

les frolics, ou encore lors des veillées, les Acadiens sortent leurs instruments et chantent ensemble les chansons traditionnelles du répertoire acadien, mais aussi des chansons de leur composition. La musique fait partie de la vie quotidienne des Acadiens : c'est leur dessert, comme l'explique Jacques Savoie, musicien et fondateur du groupe folk-rock Beausoleil-Broussard :

Every night, my father would rake his fiddle out and play reels for us. It was our dessert. As we were fourteen, and not very rich, we played music instead of eating it... it was louder and cost less. One of my brothers played the spoons; others used what they could find... One day, my mother stopped playing, right in the middle of a piece. My turn had come. (Parette 127)

Il existe encore aujourd'hui de nombreuses chansons d'origine française dans le répertoire acadien. Ces chansons, comme *A la Claire Fontaine* par exemple, ont conservé des éléments de la musique populaire française issue des régions d'origine des premiers colons qui ont donné naissance au peuple acadien. Cependant, même s'ils chantent en français, la musique des Acadiens intègre également des influences issues du contact avec les populations d'origines irlandaises, écossaises, et américaines. Comparativement, on trouve d'ailleurs assez peu de trace de l'influence venue de France dans la musique acadienne (Parette 127). On remarque également, dans différents recueils de chansons de composition locale, que les airs traditionnels utilisés pour chanter les nouvelles paroles proviennent aussi de différentes origines. Comme le rapporte Georges Arsenault dans Par un dimanche au soir, Léah Maddix, acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard qui a composé elle-même de nombreuses chansons, documentait ainsi la vie de sa communauté, utilisant en fonction de ses besoins, tantôt des airs du répertoire traditionnel acadien, tantôt des mélodies de chansons anglophones (48-50).

Au début du XX^{ème} siècle, de peur de perdre la richesse contenue dans la littérature orale acadienne, et parce qu'on avait enfin les moyens de le faire, de nombreux folkloristes et amateurs, se sont donnés pour mission de consigner par écrit et d'enregistrer les trésors gardés par les anciens. C'est ainsi qu'on a accès, encore aujourd'hui, au répertoire de nombreux chanteurs populaires acadiens, même si la tradition se perd, avec la modernisation de la société acadienne.

Les thèmes de la chanson acadienne

L'Histoire des Acadiens n'a été que peu documentée par eux-mêmes, et de nombreux documents ont été détruits par les Britanniques à l'occasion du Grand Dérangement de 1755 à 1762. Cela rend difficile voire impossible l'accès à d'éventuels documents écrits antérieurs au traité de Paris de 1763 (Faragher xviii). Aussi surprenant que cela puisse paraître, il ressort de différentes études faites sur les thèmes privilégiés des chansons acadiennes que la déportation et l'exil sont absents du répertoire acadien antérieur aux premières conventions nationales de la fin du XIX^{ème} siècle. Ainsi, c'est l'amour qui est le grand champion, puisque c'est le thème de la majorité des chansons, devançant et de loin, les thèmes du nationalisme, de l'agriculture, de la France et des ancêtres ou des héros acadiens (M. Maillet 48). De même, on constate un manque de représentations artistiques de l'Acadie pré-déportation, et ce jusqu'au XIX^{ème} siècle. Ces premières représentations artistiques de l'Acadie ne seront pas faites par des Acadiens, mais par des étrangers (Johnston 114). Il existait donc un vide à combler, qu'il soit dû à la perte de documents d'archives, à un effort de préservation de la littérature orale surpassant le besoin de créer,

ou à une combinaison des deux. Le pacifisme des Acadiens, ainsi que la place de la religion dans leur culture, pourraient également expliquer dans une certaine mesure le manque de création artistique ayant pour thème la grande épreuve qu'a été le Grand Dérangement.

Ce n'est qu'avec l'émergence du nationalisme et de la « Renaissance acadienne », soit à presque un siècle de distance, qu'on voit se multiplier la littérature ayant pour thème l'histoire et en particulier les événements liés à la déportation. C'est également à partir de cette époque que l'on trouve davantage de chansons patriotiques. Il est intéressant de noter que dans le cas de la déportation, les Acadiens ont d'abord été inspirés par les œuvres d'étrangers qui, comme dans le cas du célèbre poème de Longfellow, Evangeline : A Tale of Acadie, leur ont donné une base sur laquelle broder et perpétrer les images offertes par d'autres, dans leurs chansons. Le Grand Dérangement continue, aujourd'hui encore, d'inspirer auteurs et compositeurs, qu'ils soient acadiens de souche ou non.

Les années 1960 et 1970 marquent un autre tournant dans la chanson acadienne. En effet, le contexte politique, avec l'accession au pouvoir de Louis Robichaud, premier ministre au Nouveau-Brunswick de 1960 à 1970, et la création du Parti Acadien en 1972, témoigne d'une minorité francophone acadienne de plus en plus visible et vocale. Le style musical évolue également au gré de l'influence de la scène rock, par exemple, qui gagne de l'ampleur dans les pays dits occidentaux. On assiste alors à l'émergence d'une scène rock acadienne, avec des groupes comme 1755. L'Acadie, comme de nombreuses autres nations vit son « Mai '68 » ou sa « Révolution Tranquille ». La jeunesse francophone acadienne suit un courant international qui voit grossir le militantisme étudiant, et ce tout particulièrement à Moncton (Landry et Lang 291). La jeunesse rêve de changements et se détache progressivement de la société conservatrice traditionnelle canadienne française.

Les questions du nationalisme et de l'Acadianité se trouvent au cœur des préoccupations de nombreux Acadiens, même si, comme tout mouvement politique, ils ne concernent qu'une part relativement réduite de la population. Les années 1960 sont également marquées par la libération sexuelle dans les sociétés occidentales, et donc par une évolution des mœurs et des thèmes abordés dans la chanson.

L'amour est encore et toujours le thème principal des chansons acadiennes. On assiste cependant à un effort de plus en plus conscient et à une valorisation de l'emploi du français acadien dans la chanson. Originaire de Moncton, mais touchant plus largement l'Acadie « acadianisante », un mouvement artistique en faveur des vernaculaires francophones acadiens émerge progressivement, en réaction à la standardisation galopante du français, à l'école et dans le monde du travail (Boudreau et Gadet 57). C'est le cas, par exemple, du groupe de rap Radio Radio, originaire de la Nouvelle-Ecosse, qui n'hésite pas à commencer sa chanson *Bingo*, issue de leur deuxième album : *Cliché hot*, sorti en 2008, avec les paroles suivantes : « L'accent que j'parle / Mon slang c'est l'Chiac / Entouré d'anglais, damn / Donne-moi d'la slack ».

La question de la langue

Le français acadien a longtemps été une langue orale, et pour cause, les Acadiens ont dû faire face à un manque d'accès criant à l'éducation et, plus particulièrement, à une éducation délivrée en français. De ce fait, l'illettrisme a longtemps persisté au sein des communautés acadiennes, réduisant d'autant la possibilité pour eux de documenter leur

histoire par écrit². Au Nouveau Brunswick, c'est la crise scolaire de 1871 à 1875 qui a largement contribué à réduire l'accès des francophones à l'éducation, par le biais de la loi anti-française et anti-catholique, appelée *Common School Act*, émise par le gouvernement anglophone de la province. Cette loi avait pour but d'encourager l'assimilation culturelle, linguistique et religieuse des Acadiens. Norman Rousseau, dans L'Histoire criminelle des Anglo-Saxons (Crise scolaire N.-B. 1871-1875, para. 2), rappelle que l'Histoire des Acadiens est évidemment exclue des programmes scolaires et écrit « la devise de Fredericton semble être : 'keep them in ignorance and poverty' » (maintenez-les dans l'ignorance et la pauvreté). Des « School Acts » interdisant l'emploi du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques ont été implémentés dans toutes les provinces du Canada au XIX^{ème} siècle, en Nouvelle-Ecosse en 1864, au Nouveau-Brunswick en 1871 et dans les îles du Prince Edouard en 1877. On trouve également, à la même époque, des politiques similaires en Nouvelle-Angleterre, aux Etats-Unis. Dans le cadre de ces lois, seules des institutions privées avaient la possibilité de choisir le français comme langue principale d'éducation, mais les sources de financement de tels établissements étaient rares (King 2013, 8). Les jeunes Acadiens se sont trouvés forcés d'assister à des cours offerts en anglais, qu'ils ne comprenaient pas ou très mal, et se retrouvaient le plus souvent relégués au fond de la salle de classe, diminuant encore leurs chances de succès.

La transmission du français acadien se faisait donc au sein des familles. Ce mode de transmission a contribué à faire de cette langue une langue orale, que très peu savent

2 « They were largely illiterate, leaving few documents of their own, so telling their story is a bit daunting » (Faragher xviii)

écrire. Il a également encouragé la multiplication des vernaculaires qui sont alors devenus très spécifiques d'une communauté, voire même d'une famille (Boudreau et Gadet 55). La langue privilégiée pour la lecture était souvent l'anglais, au grand dam des quelques rédacteurs de journaux francophones, les Acadiens n'ayant souvent pas appris à lire ou à écrire dans leur langue maternelle (M. Maillet 59-62). L'anglais s'imisce d'ailleurs progressivement dans la langue française acadienne, créant des vernaculaires appelés « franglais », dont l'un des plus connus est le chiac, originaire de la région de Moncton. Décrits par beaucoup, ces vernaculaires mêlant l'anglais et le français acadien participent de plus en plus à l'affirmation identitaire des jeunes Acadiens.

Il faut attendre les années 1960, avec le gouvernement de Louis Robichaud pour que la situation des francophones commence à s'améliorer au Nouveau Brunswick. En effet, sous son gouvernement, une université francophone est fondée en 1963 : l'Université de Moncton. Puis, en 1969, le français devient l'une des deux langues officielles de la province, avec l'anglais. Les francophones ont enfin la possibilité de demander à être servis en français par l'administration Néobrunswickoise. Cette évolution de la législation ne s'est pas effectuée sans heurts, du fait notamment de la réalité linguistique de la province. En effet, si de nombreux francophones sont bilingues, ce n'est pas le cas de la majorité des anglophones. Cet état de fait a rendu difficile l'application de la loi et a donné lieu à de nombreuses manifestations étudiantes déjà évoquées. De plus, ce n'est pas le français acadien qui est privilégié, mais le français international, aussi appelé français standard, qui ne répond pas aux besoins identitaires de la population. On assiste donc à l'anglicisation progressive du français acadien d'une part, et à la standardisation du français parlé d'autre part.

CHAPITRE I

PATRIOTISME

L'Histoire des Acadiens démontre que c'est un peuple relativement pacifique et indépendant, qui n'a pas souhaité prendre part aux conflits entre la France et la Grande Bretagne. Devenus sujets britanniques à la signature du Traité d'Utrecht en 1713, ils ont refusé à maintes reprises de prêter allégeance à la couronne d'Angleterre, car ils souhaitaient rester neutres en cas de conflit avec la France. C'est seulement en 1730 que certaines communautés acadiennes ont juré allégeance, à condition de ne pas être forcées de prendre les armes. Cette condition a été accordée oralement à ces « français neutres », sans qu'il n'y ait eu aucun échange de signatures, ce qui rend cet accord caduc (Faragher 178). En effet, la tradition orale des Acadiens les désavantageait grandement face aux autorités britanniques qui n'accordaient de la valeur qu'aux contrats écrits.

Les Acadiens n'ont véritablement développé une identité commune que dans les années 1730, et c'est seulement à partir de là qu'on peut parler de peuple acadien, comme le souligne Naomi Griffiths, dans son livre The Contexts of Acadian History 1686-1784 (33). Après plusieurs années de cohabitation forcée, les Britanniques se sont sentis de plus en plus menacés par ce peuple acadien. Comme dans beaucoup d'autres conflits, le besoin de le déporter a été justifié par le taux d'accroissement de leur population, plus élevé que celui des Britanniques. Philipps, le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse de 1717 à 1749 s'inquiétait tout particulièrement de la neutralité des Acadiens et jugeait important de les convaincre de jurer fidélité à la couronne britannique car, comme il l'écrivit au Duc de Newcastle, la population acadienne était importante en nombre et s'accroissait à

la vitesse des descendants de Noé (Griffiths 1992 45). Les Britanniques ne voulaient pas prendre le risque de se trouver en situation minoritaire dans un territoire qu'ils administraient, et ce d'autant plus qu'ils savaient ne pas pouvoir compter sur les Acadiens en cas de conflit avec la France. Evidemment, on peut y voir de nombreuses autres raisons. Les Acadiens possédaient les meilleures terres agricoles, étant arrivés les premiers sur ces terres du Nouveau Monde, ce qui excitait la convoitise des Britanniques, et notamment des Ecossais qui avaient réclamé le territoire acadien dès 1613 (Landry et Lang 25). Les Anglais et les Ecossais seront rejoints plus tard par les Loyalistes, au moment de la Révolution américaine.

Les Acadiens n'étaient pas organisés pour combattre lorsque les Britanniques ont décidé de procéder à leur déportation ; ils n'ont donc pu opposer que peu de résistance aux soldats britanniques. En effet, il n'existait pas d'armée acadienne, et les Acadiens vivaient en petites communautés, plus ou moins indépendantes les unes des autres. Il y avait bien des gouverneurs acadiens qui répondaient aux autorités en France et en Nouvelle France, mais très vite ceux-ci ont été abandonnés à eux même, en raison de conflits en Europe notamment (Landry et Lang 34). Ce n'est que plus tard, bien après le Grand Dérangement, que le patriotisme des Acadiens s'est développé autour d'une origine et d'une expérience commune. Ainsi, le patriotisme des Acadiens ne passe pas par les armes, il est rattaché à la religion, dont les rites ont une fonction communautaire, à la langue française et aux lieux, et plus spécifiquement à l'Acadie originelle pré-déportation.

Si la pratique de la religion catholique avait de l'importance pour les premiers colons ancêtres des Acadiens, les membres du clergé se faisaient rares à l'époque, comme

le rappellent Nicolas Landry et Nicole Lang, dans leur Histoire de l'Acadie (44). Cette situation a perduré, et ce jusqu'à une période relativement récente. En effet, peu nombreux comparativement à la population dont ils avaient la charge, les membres du clergé venaient d'origines diverses, d'abord de France, puis plus tard, après la déportation, du Québec. Partagés entre les besoins de la population locale et leur mission d'évangélisation, les missionnaires venus de France avaient bien du mal à remplir leur rôle comme un prêtre l'aurait pu dans sa paroisse. Pourtant, la religion a été maintenue, et ce notamment grâce à l'observance des rites et le soutien de la communauté au travers des anciens. Le roman d'Antonine Maillet, Pélagie-la-charrette présente un exemple de communauté dépourvu de prêtre, mais qui continue malgré tout à observer les rites les plus importants, notamment ceux qui encadrent les enterrements et les naissances. Dans ce roman, c'est le personnage de Bélonie, doyen de la communauté et gardien de la mémoire collective, qui y fait office de figure religieuse. Bien que les Acadiens n'aient pas bénéficié de la présence de prêtres ou d'autres membres du clergé de façon continue au cours de leur histoire, ils ont tout de même conservé de nombreux rites et la pratique de la religion catholique est restée importante, notamment du point de vue identitaire.

L'Ave Maris Stella, un hymne controversé

Lors de la convention nationale de Miscouche, en 1884, *l'Ave Maris Stella* a été choisi spontanément comme hymne national. Ce chant marial, écrit en latin, honore la Vierge Marie, Sainte Patronne des Acadiens, et offre l'avantage qu'il est connu de tous. En effet, il s'agit d'un chant religieux utilisé dans les célébrations catholiques depuis le VI^{ème} siècle en Europe. Cependant, comme nous l'avons mentionné dans notre

introduction, les paroles originales de l'*Ave Maris Stella* posaient problème. Les célébrations d'ordre patriotique n'ont rien d'une messe religieuse, et l'alcool n'y est pas étranger. Mélanger la politique et l'alcool aux rites religieux ne semblait pas plaire à tous, comme le rappelle la Société Nationale de l'Acadie sur son site web (www.snacadie.org).

Du fait de cette controverse qui créa un manque de consensus autour de l'utilisation de l'*Ave Maris Stella* comme hymne national acadien, on retrouve plusieurs propositions de paroles en français, destinées à remplacer les paroles latines originales. Ces différentes versions proposent chacune une adaptation profane du chant sacré. Le recueil de chansons Chants acadiens, pour la promotion et la diffusion de la culture acadienne en présente trois exemples, non datés, attribués à Eugène-Henri Duguay pour deux d'entre elles et à René Babineau pour la troisième (1) :

Eugène-Henri Duguay Version 1	Eugène-Henri Duguay Version 2	René Babineau
« O sol de l'Acadie Protège tes enfants, Qui sont ici debout Et le seront toujours Vive Notre Acadie ! »	« Etoile d'Acadie Protège tes enfants, Qui sont ici debout Et le seront toujours Vive Notre Acadie ! »	« O Reine d'Acadie Protège tes enfants, Qui parlent ici français Et le feront toujours. Vive Notre Acadie ! »

Ces trois versions ont deux vers en commun : « Protège tes enfants » (religion) et « Vive Notre Acadie ! » (Patriotisme). Les deux versions de Eugène-Henri Duguay insistent sur la survie du peuple acadien et sur sa résistance : « Protège tes enfants / Qui sont ici debout / Et le seront toujours ». Dans sa première version, Duguay souligne l'importance de la terre, du sol acadien, alors que dans la seconde, il met l'accent sur la Vierge Marie, patronne des Acadiens, qui est symbolisée par une étoile d'or sur fond bleu, en haut à

gauche du drapeau acadien. René Babineau, quant à lui, fait également référence à la Vierge Marie dans son premier vers : « O Reine d'Acadie », mais il met en avant l'importance de la langue française, et de la persistance de cette langue dans le temps : « Protège tes enfants / Qui parlent ici français / Et le feront toujours ». Cette version met également en évidence la relation entre la religion et la langue puisqu'on attend de la Vierge Marie « O Reine d'Acadie » qu'elle protège ses fidèles qui sont francophones. Aucune de ces trois versions n'a pourtant été retenue comme hymne officiel de l'Acadie.

Après une longue période de flottement, la Société Nationale de l'Acadie a décidé d'organiser un concours pour doter l'hymne national de l'Acadie de paroles françaises qui feraient consensus. C'est Jacinthe Laforest, rédactrice et journaliste originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, qui remporta ce concours. Sa version a été adoptée lors du premier Congrès Mondial Acadien, en 1994 (museeacadien.org). Ses paroles mettent l'accent sur l'identité acadienne, et chaque couplet commence par « Acadie ma patrie », rappelant qu'en dépit de l'absence de frontières géographiques définies, l'Acadie est bel et bien la patrie des Acadiens. Cet hymne reflète la conception de l'Acadie moderne telle qu'elle est conçue par les Acadiens aujourd'hui :

« Acadie ma patrie
A ton nom, je me lie
Ma vie, ma foi sont à toi
Tu me protégeras. (bis)

Acadie ma patrie
Ma terre et mon défi
De près, de loin tu me tiens
Mon cœur est acadien. (bis)

Acadie ma patrie
 Ton histoire, je la vis
 La fierté, je te la dois
 En l'avenir, je crois. (bis) »

Ave Maris Stella, version officielle depuis 1994

Le premier couplet rappelle l'importance de la religion catholique et de la Vierge Marie, Sainte Patronne et symbole de l'Acadie « ma vie, ma foi sont à toi ». Le second couplet a trait au territoire : « ma terre et mon défi ». Il fait également référence à la diaspora acadienne : « de près, de loin tu me tiens / Mon cœur est acadien ». Le troisième couplet touche à la survie du peuple acadien, avec la mention de son histoire, et à sa confiance envers son futur. Comme leurs voisins du Canada français, la religion catholique et la langue française sont deux piliers de l'identité acadienne. Ce sont deux thèmes très présents dans la chanson acadienne.

Hymnes non-officiels

Entre 1884 et 1994, d'autres chansons ont été proposées comme alternative à l'*Ave Maris Stella* pour servir d'hymne aux Acadiens, comme *La Marseillaise acadienne* de A.T. Bourque, écrite en 1910, et *En Avant !* de Stanislas-Joseph Doucet, écrite en 1912. Ces deux chants s'éloignent de l'*Ave Maris Stella* original, et du répertoire religieux, pour proposer un hymne patriotique.

Lorsque qu'A.T. Bourque a écrit sa *Marseillaise acadienne* en 1910, il n'est pas question dans sa chanson de « jour de gloire », de « tyrannie » ou d'« étendard sanglant », comme c'est le cas dans *la Marseillaise* française. On reconnaît bien le titre *La Marseillaise* et le premier vers « Allons enfant de la patrie », comme source

d'inspiration pour A.T. Bourque, mais sa *Marseillaise acadienne* est destinée à rapprocher les Acadiens entre eux, à les inviter à rester fort et à honorer l'Acadie, comme le montre le premier couplet, ainsi que le chœur :

« **Allons, enfants de l'Acadie!**
Bien haut les cœurs, assez pleuré,
 Et saluons l'ère bénie
 Qui vient pour nous de se lever.
 Trop longtemps sommes-nous esclaves
 D'un sont contre nous acharné.
 Brisons sans tarder nos entraves,
 Marchons, marchons, le réveil est sonné.

Chœur

Honneur à l'Acadie! Vive notre Patrie!
Chantons la terre des aïeux;
 C'est la plus belle sous les aïeux,
 C'est la plus belle sous les aïeux. »

La Marseillaise Acadienne, A.T. Bourque

La Marseillaise française n'est pas une chanson contemporaine des premiers Acadiens. En effet, elle a été écrite et composée en 1792 par Rouget de L'Isle et est associée, dans l'imaginaire collectif francophone, à la Révolution française. Pourtant, s'il est question de « briser sans tarder leurs entraves », la *Marseillaise Acadienne* d'A.T. Bourque n'invite pas au combat. Au contraire, elle invite les Acadiens à marcher la tête haute, à être fiers de leurs ancêtres et fidèles à leur Sainte Patronne, la Vierge Marie :

« De nos père suivons les traces,
Marchons sans reproche est sans peur,
 Comme eux tenons toujours vivaces
 Les nobles lois du vieil honneur,
Gardons leur foi et leur vaillance.

**N'oublions pas leur doux parler,
Héritage reçu de France.**
Sachons, sachons toujours le conserver.

**Vers l'avenir avec courage
Prenons sans crainte notre essor,**
À nous la gloire pour partage
Si nous joignons tous nos efforts.

**Marie au Ciel, est notre mère,
Son étendard guide nos pas**
Au champ d'honneur, à la victoire.
Marchons, marchons, frères ne tardons pas. »

La Marseillaise Acadienne, A.T. Bourque

En Avant ! de Stanislas-Joseph Doucet reprend également les thèmes de l'histoire des Acadiens et de la religion. Cette chanson les encourage à être fiers de leur héritage.

Le dernier couplet résume bien les thèmes abordés :

« Prenant nos pères pour modèles, Et le devoir pour notre loi, Nous resterons toujours fidèles A notre langue, à notre foi. Et forts de l'aide que nous donne Du haut des cieux notre patronne, En avant marchons ! Pour Dieu combattons ; Triomphant ici-bas nous recevrons, Au ciel, notre couronne ! x2 »	(fiers de leur héritage) (langue et religion) (Vierge Marie) (obtenir le Salut)
	<i>En Avant !, Stanislas-Joseph Doucet</i>

Même si la langue française tend à ne plus être un des marqueurs les plus importants de l'acadianité (Keppie 2011 206), parler français reste un acte de résistance envers le risque avéré d'assimilation. Aussi, préserver la langue française fait partie des thèmes patriotiques de la chanson acadienne. Comme on l'a remarqué précédemment, René Babineau appelait à préserver la langue française dans sa version de l'Ave Maris

Stella. A.T. Bourque rappelle, lui aussi, l'importance de préserver l'héritage linguistique venu de France dans sa *Marseillaise acadienne* : « N'oublions pas leur doux parlers, / Héritage reçu de France. / Sachons, sachons toujours le conserver ». La chanson de Rémi Tremblay et Calixta Lavallée, écrite en 1888, est encore plus directe, puisqu'elle s'intitule : *Restons Français* et intime aux Acadiens, dans son refrain, de résister aux oppresseurs :

« Quand l'opresseur veut nous forger des chaînes
De son courroux, de son courroux
Méprisons les accès,
Et fiers du sang qui coule dans nos veines,
Restons français, Restons français. »

Restons Français, Rémi Tremblay et Calixta Lavallée

L'amour de leur patrie sans frontières, la religion catholique et la langue française sont des thèmes récurrents des chants patriotiques acadiens, et des piliers identitaires pour les francophones des Amériques.

CHAPITRE II

L'ACADIE OU LE PARADIS PERDU

Origine du mythe

Le mot Acadie dérive de l'antique Arcadie, celle décrite par Virgile dans ses *Bucoliques*. L'Arcadie originale, située en Grèce, au cœur du Péloponnèse, n'avait rien de paradisiaque. La poésie de Virgile l'a néanmoins décrite comme un paradis sur terre (Isebaert 199-212), et c'est cette image créée de toutes pièces par Virgile qui a inspiré son nom à l'Acadie.

C'est Giovanni da Verrazano, mandaté par le roi de France pour découvrir un passage vers la Chine, qui a employé le terme Arcadie pour la première fois pour désigner le territoire de l'Amérique du Nord en 1524. La végétation de la région de Washington lui a évoqué l'Arcadie grecque. Ce n'est que plus tard, au XVII^e siècle, que le terme est utilisé pour désigner le territoire qui correspond au territoire colonisé par les français ancêtres du peuple acadien (Landry et Lang 14). On peut observer plusieurs graphies sur différentes cartes d'époque décrivant la région du nord de l'Amérique au XVI^e et XVII^e siècle, mais c'est le mot Acadie qui est finalement resté pour désigner la région que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Ecosse (Froidevaux 268).

Cette idéalisation de l'Acadie, perçue comme le paradis perdu, s'est poursuivie dans le temps, et ce en dépit de la réalité des batailles, attaques, mauvaises récoltes et difficultés avec la couronne britannique (Johnston 106). L'Acadie est rayée de la carte lorsqu'elle devient la Nouvelle-Ecosse en 1713, et disparaît définitivement comme

territoire géographique à l'occasion du Grand Dérangement qui débute en 1755 et conduira à la déportation de la grande majorité des Acadiens. Bien que le peuple acadien existe toujours, il faudra attendre la publication d'Evangeline, A Tale of Acadie par Henry Wadsworth Longfellow en 1847, pour que l'Acadie fasse à nouveau parler d'elle à l'échelle internationale. Comme ses prédécesseurs, Longfellow décrit l'Acadie comme un endroit paradisiaque. Inspiré des écrits de l'Abbé Raynal notamment, l'Acadie pré-déportation d'Evangeline a tout du paradis perdu, et ajoute au lyrisme du poème de Longfellow.

Une liberté artistique issue du manque

Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette idéalisation de l'Acadie originelle est rendue possible, notamment par l'absence criante d'illustrations et de récits représentant la vie quotidienne des Acadiens, pré-déportation. En effet, s'il existe des écrits et des cartes décrivant l'Acadie originelle, celle de 1604 à 1755, notamment issues des missions d'explorations conduites par Samuel de Champlain, on peut s'étonner de la relative absence de représentations artistiques de cette terre souvent considérée comme un paradis perdu (Johnston 107). De plus, le peu d'écrits dont on dispose s'avèrent être contradictoires. En effet, les descriptions de l'Acadie pré-déportation dépendent beaucoup de l'expérience personnelle que les auteurs en ont faite, mais également du lectorat auquel leurs écrits étaient destinés. En effet, comme on peut le lire dans *Histoire de la littérature acadienne* de Marguerite Maillet, Marc Lescarbot aurait embelli la situation de l'Acadie de façon à attirer de nouveaux colons, ce qui aurait poussé Pierre Biard à publier un texte dans lequel il avertit ses compatriotes des difficultés que présente

le Nouveau Monde (23). Ce manque de représentation artistique, ainsi que cette partialité dans les descriptions écrites qui sont fonction de l'agenda de l'auteur, donnent alors une grande liberté aux artistes du XIX^{ème} siècle qui s'inspireront notamment du poème Evangeline, A Tale of Acadie de l'auteur américain Henry Wadsworth Longfellow pour inspirer leurs représentations de l'Acadie. Ces productions artistiques ont donc contribuées à renforcer l'idée que l'Acadie d'avant le Grand Dérangement était véritablement un paradis sur terre, en dépit de toute authenticité historique (Johnston 108). Si l'on ajoute à cela le choix de la virginale et vertueuse Evangéline comme héroïne et symbole représentatif du peuple acadien, il n'est pas étonnant de constater que les représentations de l'Acadie pré-déportation réalisées au XIX^{ème} siècle, par des artistes étrangers, ont quelque chose de l'icône religieuse.

Si l'on a surtout retenu le poème de Longfellow, Marguerite Maillet rappelle qu'il y a également d'autres auteurs qui se sont inspirés de « l'histoire tragique des Acadiens », comme le Canadien français Napoléon Bourassa, auteur du roman Jacques et Marie, Souvenir d'un peuple dispersé publié en 1866. Elle ajoute que ce roman pourrait bien avoir eu plus d'influence en Acadie que le poème Evangeline, A Tale of Acadie puisqu'il a été reproduit à plusieurs reprises, sous forme d'épisodes, dans plusieurs journaux francophones (54). Comme Longfellow, Bourassa n'est jamais allé en Acadie (M. Maillet 50), et participe donc à la création d'une Acadie fictive. Jean- Paul Hautecoeur rappelle, dans son ouvrage L'Acadie du discours, l'importance des mythes et de la fiction dans l'histoire des Acadiens :

L'Acadie est une terre de légende où les mythes se confondent avec la réalité. L'Histoire se confond avec les histoires, les contes et légendes de ce peuple sans frontières, chassés de la terre de leurs ancêtres et condamnés à se retrouver dispersés à travers le continent Américain, voire au-delà. (51)

Cet intérêt certain des Acadiens pour les mythes et légendes, à travers leur littérature orale, offre également une grande marge de créativité qui est nécessaire puisqu'il s'agit pour eux de se créer une identité.

On remarque que Marguerite Maillet, dans son Histoire de la littérature acadienne, a intitulé son chapitre II « Le paradis perdu (1755-1866) ». Cette période qu'elle qualifie « d'isolement forcé » est marquée par l'absence « d'œuvres littéraires du cru » (37). Il faut entendre par là, une absence de littérature écrite dont les auteurs seraient Acadiens. En effet, ils continuent d'entretenir leur littérature orale, et l'absence d'écrit ne signifie pas qu'il y a une absence de production littéraire chez les Acadiens. La littérature écrite ayant pour thème l'Acadie, durant cette période allant du Grand Dérangement à 1866, est produite par des étrangers, comme Longfellow, qui s'inspirent notamment des travaux de l'Abbé Raynal, travaux considérés par Edmé Rameau de Saint-Père dans La France aux colonies, comme étant fort plaisants mais erronés :

Raynal, il est vrai, a tracé du régime intérieur et des mœurs acadiennes une description séduisante et fort connue ; mais il a trop à présumer que ce ne fut guère qu'une pastorale de fantaisie dont il aura voulu illustrer son histoire, pour en faire sortir un contraste selon la mode de l'époque, entre les *hommes et la nature* et les sociétés civilisées (97).

Il n'est donc pas étonnant que l'Acadie, dépeinte par les auteurs étrangers de cette époque, soit présentée comme un paradis perdu. Il faudra attendre 1859, avec la publication de l'ouvrage La France aux colonies par Edmé Rameau de Saint-Père, auteur

français, pour que l'Acadie soit présentée d'un point de vue historique et non plus fictionnel. En effet, l'ouvrage de Rameau de Saint-Père, publié en 1859, est le premier texte historique post-déportation écrit en français, qui s'intéresse au sort des Acadiens et offre des pistes de réflexion quant au futur de ce peuple (M. Maillet 55). Il convient évidemment de nuancer ce propos et de prendre en compte le manque de documentation disponible, due à la destruction d'archives par les Britanniques au moment du Grand Dérangement, ainsi qu'à l'absence relative de production écrite par les Acadiens eux-mêmes, faute bien souvent d'un niveau d'éducation suffisant.

Le vide créé par l'absence de représentation fidèle de l'Acadie originelle dans des œuvres de fiction a depuis été comblé par des auteurs contemporains, comme Antonine Maillet, qui ont travaillé à coucher sur le papier les contes et légendes du peuple acadien, bâtissant alors un socle commun sur lequel les Acadiens peuvent se reposer. Néanmoins, l'œuvre d'Antonine Maillet pose la question du folklore et de la caricature. En effet, en remplaçant la virginale Evangéline par le personnage haut en couleur de la pièce de théâtre La Sagouine, on passe de l'héroïne typique de la littérature victorienne à un personnage plus authentique, certes, mais qui semble quelque peu caricatural en comparaison. Néanmoins, remplacer le personnage d'Evangéline par une véritable Acadienne, à laquelle on pourrait s'identifier semble être essentiel pour Antonine Maillet, dans un souci de réalisme, comme on peut le lire dans son recueil de contes Par-Derrière chez mon père :

Ce n'est pas que j'en veuille à Longfellow : il a fait un poème, et comme poète, c'était bien son droit. Ça s'est adonné comme ça que son poème raconte notre histoire, ou cette partie de notre histoire qui s'est jouée autour de ce qu'on a appelé plus tard le Grand Dérangement. Je n'ai rien à redire là-dessus, surtout que son poème n'était pas mauvais et s'est vendu

comme de petits pains chauds. Son Evangéline, après tout, était une belle jeune fille sage, pure et courageuse, tout à l'honneur du peuple qu'elle symbolisait. Tout cela est de l'excellente littérature. **L'ennui, c'est que sa belle fille sage soit acadienne, alors qu'on n'en trouve pas de telles en Acadie. Ou si peu.**

Antonine Maillet, *Fanie in Par-Derrière chez mon père*

C'est ce même souci de réalisme qui pousse certains auteurs à écrire en utilisant des vernaculaires acadiens, phénomène que nous examinerons plus en détail dans notre dernier chapitre.

Références bibliques dans l'imaginaire acadien

Le mythe du paradis perdu est très présent dans l'imaginaire acadien. Dans sa chanson « Grand-Pré », Angèle Arsenault écrit d'ailleurs : « Grand Pré, c'était un peu le Paradis ». Lieu hautement symbolique, Grand-Pré représente l'Acadie pré-déportation, et est associé au point d'embarquement du Grand Dérangement. C'est le but du voyage de retour décrit dans le roman Pélagie-la-Charrette. Cette épopée du retour organisée par le personnage créé par Antonine Maillet, Pélagie-la-Charrette, rappelle l'épisode de l'Exode (Lacombe 44). Comme le peuple hébreu, les Acadiens victimes du Grand Dérangement, dans le roman d'Antonine Maillet, cherchent à rejoindre leur « terre promise », celle de leurs ancêtres, celle des origines, l'Acadie de Grand-Pré. Michèle Lacombe rappelle d'ailleurs que le personnage de Bélonie, dans Pélagie-la-Charrette, est constamment comparé à une sorte de prophète biblique : « Bélonie is repeatedly compared to an Old Testament prophet leading the chosen people into the promised land, or recording that

quest for their descendants » (48). On retrouve souvent cette intertextualité avec le thème du retour vers la « terre promise », vers l'Acadie originelle, dans la chanson acadienne.

Le fait que le clergé faisait partie de l'élite lettrée, et en constituait la grande majorité, explique en partie cette importance des thèmes religieux dans la chanson acadienne. Nombreux sont les hommes d'Eglise qui ont contribué à l'expansion du répertoire de la chanson acadienne, en composant des chansons à la gloire de l'Acadie ou de ses mythes et symboles, ou en préservant des chansons à thème religieux venues de France. Parmi eux, on compte naturellement André Thadée Bourque, prêtre connu pour avoir composé entre autres *La Marseillaise acadienne*, *La Fleur du Souvenir* et *Evangéline*. Nous avons également évoqué l'Abbé S. J. Doucet et son chant patriotique *En Avant !* au chapitre précédent.

L'importance de la religion catholique dans la culture acadienne encourage encore aujourd'hui les références aux Ecritures. Le thème du retour et de l'Exode est, quant à lui, directement lié à un évènement marquant de l'histoire des Acadiens connu sous le nom de Grand Dérangement.

CHAPITRE III

LE GRAND DERANGEMENT

Rappel historique

Cet évènement historique que Faragher a qualifié d'épuration ethnique dans A Great and Noble Scheme (2005), a consisté en la déportation de milliers d'Acadiens de leurs terres de 1755 à 1762, par les Britanniques qui administraient le territoire depuis 1713. Les Acadiens vivaient en paix avec les Britanniques, mais avaient refusé de prêter allégeance à la couronne d'Angleterre, par peur de devoir prendre parti en cas de combat entre la France et la Grande-Bretagne, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment. La plupart d'entre eux avaient également refusé l'assimilation, et continuaient à parler leur langue et à perpétrer leurs traditions. Cependant, la prospérité de leurs fermes, et l'accroissement rapide de leur population a fait craindre aux autorités Britanniques locales que les Acadiens ne finissent par avoir trop de pouvoir. Le lieutenant-colonel Lawrence ne croyait pas en une solution pacifique et considérait que tant que les Acadiens se trouvaient en possession des meilleurs terres et bénéficiaient du soutien des Mikmaq, il était impossible d'établir une véritable colonie Protestante : « So long as the Acadians remained in the possession of the best lands, and were supported by the Mikmaq, effective Protestant settlement was impossible » (Faragher 282). En dépit de la réserve de la couronne britannique, le pouvoir en place a usé de stratagèmes visant à ordonner à ce que l'on procède à ce « Grand Projet » qui a consisté en l'expulsion pure et simple des Acadiens de leur territoire, sans attendre l'ordre de leurs supérieurs outre-Atlantique (Faragher 296). Nombreux sont les Acadiens qui se sont réfugiés dans les bois de l'actuelle province du Nouveau-Brunswick, voire plus loin, en Nouvelle-France, ou qui sont partis plus au sud,

dans l'actuelle Nouvelle-Angleterre pour y travailler. C'est un nombre encore plus important qui a été déporté vers l'Europe, les Antilles françaises, Saint-Domingue (qui deviendra Haïti), ou la côte nord-américaine. Suite à ce sombre épisode dans l'Histoire des Acadiens, l'unité géographique a été détruite. Le résultat en est que la diaspora acadienne compte aujourd'hui des communautés dans les provinces atlantiques du Canada, au Québec, en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre et ailleurs.

Le thème du Grand Dérangement dans la chanson acadienne

Cet épisode de l'histoire a inspiré bien des artistes et la question du retour sur les terres ancestrales persiste encore aujourd'hui. On peut même dire que c'est un des thèmes récurrent de la chanson acadienne, thème partagé entre la nostalgie, et le désir d'avancer.

Nostalgie

L'auteur, compositeur et interprète cadien, Zachary Richard³ a fourni aux Acadiens une des chansons les plus puissantes sur le thème du Grand Dérangement : « Réveille ». Le refrain de cette chanson invite les Acadiens à se tenir prêt face aux Britanniques, ces « goddams », à l'aube de la déportation :

« Réveille, réveille,
C'est les goddams qui viennent,
Brûler la récolte.
Réveille, réveille, Hommes acadiens,
Pour sauver le village. »

Réveille, Zachary Richard

³ Zachary Richard est très actif dans le domaine de la préservation et la promotion de la langue française et des cultures francophones aux Amériques. Il a participé à tous les congrès mondiaux acadien et sera présent au congrès mondial acadien 2014.

Le rythme régulier de la chanson rappelle celui des galères. Il contribue à mettre l'accent sur le sort du peuple acadien, démuni face aux soldats britanniques rompus aux combats. Le rythme renforce également l'impact du refrain, appel militaire intimant aux hommes acadiens de se tenir prêts. Le corps de la chanson, quant à lui, résume l'histoire du peuple Acadien, de son origine française « Mon grand-grand-grand père / est venu de la Bretagne » à son expulsion brutale de son territoire. Dans les paroles, Zachary Richard oppose le rêve d'avoir pu répliquer, aux côtés du légendaire héros acadien, Capitaine Beausoleil-Broussard, à l'espoir de trouver la paix et la possibilité d'un nouveau départ en Louisiane :

« J'ai entendu parler
De monter avec Beausoleil.
Pour prendre le fusil
Battre les sacrés maudits.
J'ai entendu parler
D'aller dans la Louisiane
Pour trouver de la bonne paix
Là-bas dans la Louisiane. »

Réveille, Zachary Richard

Le dernier couplet de la chanson décrit la séparation des hommes de leurs femmes et de leurs enfants. En effet, les Britanniques se sont assurés de séparer les familles, en procédant à la déportation des Acadiens, ce qui a pour effet d'agir sur le moral des déportés et tend à limiter les mouvements de révolte. La destruction des maisons et des fermes acadiennes par le feu est également évoqué dans le dernier couplet, faisant des Acadiens des orphelins, alors même qu'on les emporte au loin, séparés de leur mère-partie :

« J'ai vu mon pauvre père.
 Il était fait prisonnier.
 Pendant que ma mère, ma chère mère
 Elle braillait.
 J'ai vu ma belle maison
 Était mise aux flammes,
 Et moi je suis resté orphelin,
 Orphelin de l'Acadie. »

Réveille, Zachary Richard

Cette nostalgie de la mère-patrie est évoquée aussi par Lennie Gallant, auteur, compositeur et interprète originaire de Nouvelle-Ecosse, dans sa chanson *Ouvrez les aboiteaux* :

« And now our hearts are rising like the tide
 For now just like the ocean we look for a way inside
 Ouvrez... les aboiteaux
 Laisse mon cœur, revenir sur l'eau »

Ouvrez les aboiteaux, Lennie Gallant

La chanson de Lennie Gallant est écrite du point de vue d'Acadiens exilés auxquels on a transmis l'histoire de leur peuple, leur héritage, et tout spécialement l'histoire du Grand Dérangement. Cette chanson confirme la relation particulière qu'ont les Acadiens avec la mer, étant les fils et les filles issus de générations de marins et de fermiers inventeurs des aboiteaux :

« So many years of struggle building barriers and drains
 Till the waters pulled out by the moon could not return again
 How could we know that one day we would share the same dark fate
 For we would be torn from the same fields we'd laboured to create »

Ouvrez les aboiteaux, Lennie Gallant

Cette chanson offre un message d'espoir, dans son dernier couplet, puisqu'il rappelle que l'Acadie attend que ses enfants trouvent le chemin du retour vers la terre de

leurs ancêtres, et foulent de leurs pieds l'argile dans laquelle la mémoire de leur peuple est ensevelie :

« Now your father's hearts lie buried in this clay
And they thirst to hear your footsteps here today »

Ouvrez les aboiteaux, Lennie Gallant

A.T. Bourque reprend lui aussi les thèmes de l'exil et du souvenir, en utilisant la métaphore d'une fleur qui fane, dans sa chanson *Fleur du Souvenir*. L'allusion au Grand Dérangement est particulièrement présente au second couplet, renforcé par le refrain :

« Un jour, il m'en souvient encore,
J'allais partir pour d'autres cieux,
Hélas c'était la sombre aurore
De l'exil, de jours malheureux.
Mais alors une voix bien chère
Me dit : prenez ce souvenir,
La plus belle fleur de la terre,
Qu'elle embaume votre avenir.

Refrain
Petite fleur, rose éphémère,
Tu vis le jour au pays de Grand-Pré,
Ici, sur la rive étrangère,
Tu me parles d'un doux passé,
Ici, sur la rive étrangère,
Tu me parles d'un doux passé. »

Fleur du souvenir, A.T. Bourque

La fleur de la chanson, bien que fanée, continue de rappeler à son détenteur les jours heureux de l'Acadie originelle, celle d'avant la déportation. Cette fleur métaphorique, rappelle aux exilés que le souvenir rend la douleur de l'exil plus douce.

Alors que plusieurs artistes continuent d'évoquer l'Acadie d'avant le Grand Dérangement avec nostalgie, cette nostalgie de l'Acadie pré-déportation commence à être

délaissée dans les années 1960 et 1970 par de nombreux artistes. En effet, la société acadienne évolue et se modernise. Les jeunes générations veulent se tourner vers l'avenir.

Désir d'aller de l'avant

La mondialisation ainsi que la modernisation de la société acadienne ont encouragé l'émergence d'un mouvement pour la création de nouveaux symboles pour représenter l'Acadie. Des artistes comme le groupe de rap Radio-Radio ne cachent pas leur envie de laisser le Grand Dérangement aux cours d'histoire, pour s'intéresser à d'autres événements plus récents qui ont contribué, eux aussi, à façonner l'Acadie du XXI^{ème} siècle⁴. Angèle Arsenault avec sa chanson *Grand-Pré*, écrite en 1994, avait déjà refusé de s'identifier à cet événement historique à l'origine de la dispersion de son peuple, préférant, elle, « oublier ce qui est arrivé » :

« Non, ils sont pas venus, les soldats, c'est pas vrai
 Car dans la petite église, tous les hommes priaient
 Les femmes à la maison préparaient le fricot
 Les enfants dans les champs surveillaient les troupeaux
 Non, elle n'est pas venue, la si terrible guerre
 Qui déchire les familles et crée tant de frontières
Si c'est ça mon histoire, je refuse d'y croire
Je préfère oublier ce qui est arrivé »

Grand-Pré, Angèle Arsenault

Le groupe Grand Dérangement va plus loin, et clame haut et fort qu'*Y a jamais eu de Grand Dérangement* (1998). Un grand dérangement, en français, si l'on sort du contexte historique acadien, c'est synonyme de grande perturbation ou d'inconvénient. Le groupe Grand Dérangement nous rappelle donc avec leur chanson que le Grand Dérangement ayant conduit à la déportation du peuple acadien de 1755 à 1762, aussi préjudiciable qu'il

⁴ "One Night in Acadie." CBC, 9 Sept. 2004. Television.

a pu être, n'a pas rempli son but ultime. En effet, malgré l'organisation de la déportation, qu'on qualifie aujourd'hui d'« épuration ethnique » (Faragher 477), le peuple acadien existe toujours, et avec lui son identité propre :

« Si à travers nos veines coule encore le **sang**
 `Y a jamais eu de Grand Dérangement
 Si dans les jeux d'enfants on entend encore **l'accent**
 `Y a jamais eu de Grand Dérangement
 Si nous sentons encore **l'espoir de nos grands-parents**
 `Y a jamais eu de Grand Dérangement
 Si dans les voiles du large souffle encore le vent
 `Y a jamais eu de Grand Dérangement »

Y a jamais eu de Grand Dérangement, Grand Dérangement

En soulignant d'importants traits de l'identité acadienne ayant survécu à la déportation, ou qui se sont développés à la suite de cet événement historique, le groupe Grand Dérangement montre qu'en dépit de leurs efforts pour se débarrasser de ce peuple à la croissance démographique jugée menaçante, les Britanniques ne sont pas parvenus à leur fin. Bien au contraire, le peuple acadien est toujours vivant et fier de son héritage recomposé. Sa généalogie, « le sang », son accent, et son héritage culturel transmis de générations en générations, « l'espoir de nos grand-parents » sont tous d'importants symboles de l'acadianité.

La privation d'un espace géographique unifié appelé Acadie n'a pas entamé la volonté des Acadiens de reconstituer un peuple et de se battre pour la renaissance de leur langue, de leur culture et de leur identité. Un des plus grands dangers qui menace le peuple acadien aujourd'hui est le risque d'assimilation, et particulièrement dans le contexte d'une économie affaiblie qui pousse les Acadiens à quitter leur communauté francophone pour aller chercher du travail dans un environnement bilingue, fortement

anglophone, comme la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick, où le secteur tertiaire est très développé et les échanges commerciaux avec des populations anglophones encouragent l'usage de l'anglais comme langue de travail. Néanmoins, la scène artistique acadienne est active et défend les couleurs de l'Acadie au-delà des frontières nord-américaines, donnant à l'Acadie moderne une meilleure visibilité au sein de la francophonie et lui fournissant un avenir au travers de nouveaux symboles qui reflètent mieux l'identité acadienne, telle qu'elle est vécue aujourd'hui.

CHAPITRE IV

EVANGELINE

Origine du mythe

En 1847, Henry Wadsworth Longfellow, auteur américain originaire de Portland, dans le Maine, a publié un poème intitulé Evangeline: A Tale of Acadie. Ce poème a fourni aux Acadiens une héroïne encore bien présente aujourd'hui dans l'imaginaire collectif acadien, même si l'on tend à vouloir s'en détacher de plus en plus. L'idée qui a conduit Longfellow à écrire ce poème lui est venue d'une rencontre organisée par son ami Hawthorne, avec le Révérend Horace Lorenzo Conolly qui officiait à Salem, dans le Massachusetts. Une paroissienne franco-américaine avait rapporté à Conolly l'histoire d'un jeune couple acadien qui aurait été séparé le jour même de son mariage par les soldats britanniques au moment du Grand Dérangement. La jeune épouse se serait lancée corps et âme à la recherche de son mari pour finalement le retrouver, sur son lit de mort, des années plus tard. Cette histoire, le révérend l'avait d'abord transmise à Hawthorne, qui n'était pas intéressé. La fidélité et la constance de cette femme, mise en exergue par la séparation des jeunes époux, a beaucoup plu à Longfellow, et avec l'accord d'Hawthorne, il décida d'essayer d'en faire un poème (Manning et Dana 12). Partant de cette histoire, Longfellow entreprit de se documenter sur les Acadiens et le Grand Dérangement, ceci afin de bâtir la trame de fond de son poème. Pour ce faire, il consulta les travaux de l'Abbé Raynal, un français qui étudia le mode de vie des Acadiens du XVIIIème siècle, et de Thomas Chandler Haliburton, un anglophone de la Nouvelle-Ecosse qui étudia le Grand Dérangement (Griffiths 1982 33). Il est toutefois important de souligner que Longfellow n'a jamais eu pour intention d'écrire un poème sur les

Acadiens et leur Histoire. Son but n'était autre que d'écrire un poème traitant des sujets de prédilection de la littérature victorienne du XIX^{ème} siècle qui sont : la moralité, la fidélité, l'amour chaste et la cruauté de la guerre (Griffiths 1982 31).

Son poème est tout d'abord une histoire d'amour tragique. C'est aussi une ode à la nature, et particulièrement à celle du continent américain, car en effet, Evangéline parcourt le continent, de la Nouvelle-Ecosse au delta du Mississippi en Louisiane, des montagnes Ozark à la région des Grands Lacs, et finit par s'arrêter à Philadelphie où elle retrouve enfin son aimé, Gabriel, qui se meurt dans un hôpital. Longfellow n'utilise la migration forcée des Acadiens que pour justifier l'histoire de son héroïne, qui se consacre toute entière à la recherche de son fiancé, envers et contre tout, et qui garde la foi malgré les nombreuses difficultés qu'elle rencontre. Evangéline est l'allégorie parfaite des valeurs promues à l'époque, et représentées dans la littérature victorienne. On peut alors s'interroger sur la raison pour laquelle cette héroïne issue d'une culture étrangère est devenue une des figures emblématiques de l'Acadie.

Evangéline, symbole fédérateur

Evangeline: A Tale of Acadie a remporté un vif succès dès sa parution et a très vite été traduit dans plusieurs langues. Cet intérêt pour le poème s'est reporté sur l'Acadie et les Acadiens, leur donnant une visibilité inattendue, et ce grâce à un anglophone, langue de l'ennemi responsable de leur déportation. Les Acadiens, qui à la suite du Grand Dérangement se sont retrouvés dispersés en petites communautés séparées par différentes unités administratives à travers les provinces maritimes du Canada notamment, étaient en

mal de mythes rassembleurs. En plus de les avoir rendus visibles aux yeux du public, l'Évangéline de Longfellow est un personnage qui rappelle la Vierge Marie, patronne des Acadiens, par sa vertu et son courage. Elle était donc la candidate idéale et a été adoptée par le mouvement pour la Renaissance de la Nation Acadienne comme symbole fédérateur (Le Blanc 144) autour de laquelle le tourisme et l'économie se sont ensuite développés. Le poème a fait son entrée dans les écoles et dans les universités francophones des provinces maritimes, où on étudiait sa version traduite en français canadien.

Évangéline dans la chanson acadienne

Le nom d'Évangéline revient très souvent dans la chanson acadienne. On l'utilise pour désigner l'Acadie géographique, celle de Grand-Pré, comme dans *La Fleur du Souvenir* d'A.T. Bourque : « c'est au pays d'Évangéline » ou dans *Laisse Aller* de Lennie Gallant et Ronald Bourgeois : « Suivi dans les pas de la belle Évangéline ». On s'adresse aussi parfois à elle, comme le fait J.O.D. de Bondy, dans sa chanson *L'Espérance* : « Le croirais-tu ma noble Évangéline / Que ton pays retrouve le bonheur ? ». L'héroïne de Longfellow a également inspiré trois chansons qui lui sont dédiées, dont les auteurs sont A.T. Bourque, Michel Conte, et Angèle Arsenault.

En 1910, l'Évangéline d'A. T. Bourque est devenue une sorte d'hymne national acadien. Cette chanson est encore très présente dans l'imaginaire collectif, notamment dans la Vallée St. Jean, située dans le nord du Maine. Elle y est d'ailleurs chantée, encore aujourd'hui, dans les écoles et lors d'événements importants (Ornstein 35). Le poème de Longfellow a également inspiré deux autres chansons dans les années 1970. La première,

Évangéline, écrite par Michel Conte, auteur né en France, mais québécois d'adoption, rappelle que le poème dépeint une histoire d'amour universelle. Cette chanson a été interprétée par un grand nombre d'artistes acadiennes, et continue encore aujourd'hui d'être reprise et chantée. La seconde, *Évangéline, Acadian Queen*, écrite et interprétée par Angèle Arsenault, a un tout autre projet, qui est celui de rappeler que le mythe d'Évangéline a été une aubaine pour le tourisme et l'économie. L'Évangéline présentée dans la chanson a des points communs avec les « nouvelles Évangélines », Évangéline Deusse, Fanie, La Sagouine, et consœurs, véritables héroïnes acadiennes décrites par l'auteure acadienne Antonine Maillet, qui pense, elle aussi, qu'il est temps d'abandonner cette héroïne victorienne au profit des gens du cru.

L'Évangéline d'A.T. Bourque

L'Évangéline d'A.T. Bourque, fidèle au poème de Longfellow, met l'accent sur le mythe de l'Acadie originelle, véritable paradis perdu empli de paix, d'amour, de gaieté et d'innocence, paradis sous les yeux bienveillants du Seigneur et de la Vierge Marie :

« Qu'ils étaient beaux, ces jours de notre enfance,
 Cher Gabriel, au pays de Grand-Pré,
 Car là régnaient la paix et l'innocence,
 Le tendre amour et la franche gaieté,
 Qu'ils étaient doux, le soir sous la Charmille,
 Les entretiens du village assemblé !
 Comme on s'aimait ! Quelle aimable famille !
 On y formait sous le ciel adoré. (bis) »

Évangéline, A.T. Bourque

Le Grand Dérangement n'y est évoqué qu'à demi-mots, en opposant par la rime, le caractère paisible de la vie pacifique que menaient les Acadiens, à leur ennemi terrible, qui n'est autre que la couronne britannique :

« La vie coulait douce et **paisible**
 Au vieux Grand-Pré, dans notre cher pays,
 Lorsque soudain, notre ennemi **terrible**
 Nous abreuva de malheurs inouïs. (bis) »

Evangéline, A.T. Bourque

L'Évangéline d'A.T. Bourque, condamnée à errer en terres étrangères, ne retrouve pas son Gabriel. Déchue du « paradis originel » qu'était l'Acadie pré-déportation, et privée de l'amour des siens et surtout de son fiancé, il ne lui reste que l'espoir « de le revoir dans un meilleur séjour », autrement dit de le retrouver au royaume des cieux. Le refrain, quant à lui, insiste sur l'omniprésence du personnage d'Évangéline en Acadie, qui a marqué à tout jamais le territoire de ses ancêtres, faisant de ce personnage vertueux une sorte de sainte :

« Évangéline, Évangéline
 Tout chante ici, Ton noble nom
 Dans le vallon, Sur la colline
 L'écho répète et nous répond,
 Évangéline, Évangéline »

L'Évangéline de Michel Conte

Dans la chanson de Michel Conte écrite en 1971, sa version de l'histoire d'Évangéline est également assez fidèle à celle de Longfellow. L'histoire d'amour entre

Evangéline et Gabriel est au cœur de la chanson. Celle-ci commence d'ailleurs par le mariage et l'interruption de celui-ci par les soldats britanniques, marquant le début du Grand Dérangement. Evangéline et Gabriel sont séparés, c'est le début de la quête qui conduira Evangéline à chercher la trace de son fiancé pendant plus de vingt ans. Son abnégation et son altruisme sont loués comme dans le poème de Longfellow :

« Tu vécus dans le seul désir
De soulager et de guérir
Ceux qui souffraient plus que toi-même. »

Evangéline, Michel Conte

Cette quête est d'ailleurs présentée dans la chanson comme une expérience formatrice et religieuse, où la foi est le seul guide, ce qui renforce la signification de l'errance d'Evangeléline :

« Tu appris qu'au bout des chagrins
On trouve toujours un chemin
Qui mène à celui qui nous aime »

Evangéline, Michel Conte

Ce passage est fidèle au poème de Longfellow, où l'on peut lire : « *Patience and abnegation of self, and devotion to others, / This was the lesson a life of trial and sorrow had taught her* ». La fin est également fidèle au poème, puisqu'Evangeléline et Gabriel sont finalement réunis à la fin de la chanson. On remarque pourtant une différence majeure dans la version de Michel Conte, car Evangéline ne trouve pas Gabriel, mourant, dans un hospice de Philadelphie. Au contraire, elle le trouve où tout a commencé, sur une paille, en Acadie, aux abords de leur village, dont on entend au loin les carillons. Contrairement au très patriotique Henry Wadsworth Longfellow, dont le but était d'écrire un poème glorifiant la beauté du territoire nord-américain, Michel Conte a décidé de

ramener la fin de l'histoire en Acadie. Le fait que sa chanson débute et se termine en Acadie est significatif, puisque cela montre combien le mythe d'Évangéline fait partie intégrante des symboles de l'Acadie, et ce même dans les années 1970. Le dernier couplet de la chanson met en évidence la place d'Évangéline dans la mémoire collective en Acadie :

« Il existe encore aujourd'hui
Des gens qui vivent dans ton pays
Et qui de ton nom se souviennent »

Évangéline, Michel Conte

Ce dernier couplet rappelle la toute fin du poème de Longfellow, qui cherche à légitimer son histoire en écrivant que les Acadiennes content encore auprès du feu l'histoire d'Évangéline : « *Maidens still wear their Norman caps and their kirtles of homespun, / And by the evening fire repeat Evangeline's story* ».

Cependant, Michel Conte ne se limite pas à l'Acadie. En effet, le poème de Longfellow est connu à l'échelle mondiale. Il a été traduit et distribué dans de nombreux pays. En écrivant : « Ton nom c'est plus que l'Acadie / Plus que l'espoir d'une partie / Ton nom dépasse les frontières », Michel Conte rappelle le message universel délivré par le poème. Il offre ainsi une conclusion, une morale à l'histoire d'Évangéline, en faisant de ce mythe un hymne à l'amour et à l'espoir : « Ton nom c'est le nom de tous ceux / Qui malgré qu'ils soient malheureux / Croient en l'amour et qui espèrent ».

Cette chanson d'amour romantique, au lyrisme induit par ses nombreux crescendos, a séduit bien des artistes acadiens. Isabelle Pierre est en effet la première d'une longue liste d'interprètes de l'*Évangéline* de Michel Conte. Chaque version présente plus ou moins de modifications au niveau des arrangements et des instruments

employés, influant sur le lyrisme de cette chanson d'amour, mais il n'en reste pas moins qu'elle a su conquérir bien des cœurs.

L'Évangéline d'Angèle Arsenault

Avec l'Évangéline d'Angèle Arsenault, écrite en 1977, on quitte le romantisme pour un tout autre univers. Cette version d'Évangéline respire l'Acadie, et revendique son acadianité par tous ses pores. La chanson est écrite en français acadien et rappelle bien, dès le premier couplet, qu'Évangéline n'est pas originaire des États-Unis : « Oui mais trompez vous pas, a vient pas des États ». Cette version du mythe reprend l'histoire de Longfellow, pour ce qui est de la séparation des deux époux lors du Grand Dérangement, mais elle reprend également la version louisianaise de Felix Voorhies, version dans laquelle Évangéline s'appellerait en fait Emmeline Labiche et Gabriel, Louis Arceneaux. Comme dans la version de Michel Conte, la chanson se termine en Acadie, mais cette fois, Évangéline enterre Gabriel en Louisiane et retourne en Acadie pour « investir dans les compagnies de l'avenir », car en effet Évangéline est riche, comme Angèle Arsenault le rappelle dans le premier couplet : « Ils vivaient en Acadie, ils étaient riches en maudit ». Les instruments utilisés dans cette chanson, guitare, violon et percussions, ainsi que les rythmes, lui donnent un air de musique traditionnelle et crée une atmosphère énergique et dansante. La gouaille du personnage, qui commence par mettre les choses au clair en réaffirmant l'origine acadienne d'Évangéline :

« Je m'en vais vous parler
De quelqu'un qu' vous connaissez
Oui, mais trompez-vous pas
A vient pas des États

**Même si un certain fellow
Qui s'appelait Longfellow
L'a popularisée
Y a deux cents ans passés**

Elle s'appelait Évangéline
Elle était ben, ben fine
Elle aimait Gabriel
Sur la Terre comme au Ciel

Ils vivaient en Acadie »

Évangéline Acadian Queen, Angèle Arsenault

et qui se réjouit presque de la mort de son partenaire à la fin de la chanson :

« Engagée à l'hôpital
Elle soignait les malades
**Elle a vu son Gabriel
Qui partait pour le ciel**

**A y a sauté au cou
A y a dit "Merci beaucoup
Asteure que t'es enterré
J'vais pouvoir m'en retourner »**

Évangéline Acadian Queen, Angèle Arsenault

apporte également beaucoup au texte, puisqu'on reconnaît bien là un personnage acadien du cru, qui pourrait bien être sorti tout droit d'un des romans d'Antonine Maillet. Angèle Arsenault non seulement ramène Évangéline en Acadie au lieu de la laisser finir sa vie à Philadelphie comme dans la version de Longfellow : « J'vais pouvoir m'en retourner », mais en plus elle lui donne une voix acadienne, avec son français acadien et son franc parlé digne d'une vraie femme acadienne, « une courageuse, astucieuse, gueuleuse, mère de onze garçons », telle la « véritable Évangéline », décrite par Antonine Maillet à la fin de *Fanie*, un des contes du recueil Par-Derrière chez mon père.

CHAPITRE V

LA LANGUE

Les Acadiens sont des descendants de francophones, originaires de l'ouest de la France, qui se sont installés en Amérique du Nord au début du XVII^{ème} siècle. Les efforts de standardisation de la langue française, en France, n'en étaient alors qu'à leurs débuts ; la signature de l'édit de Villers-Cotterêts, qui a fait du français la langue de l'administration, date de 1539, et l'Académie française, quant à elle, a été créée en 1634. La base à partir de laquelle le français acadien a évolué est donc différente de celle qui a donné le français dit standard. Ceci explique que l'on trouve encore aujourd'hui, dans le français acadien, des mots anciens appelés archaïsmes, mais également des régionalismes issus, par exemple, de la région du Poitou-Saintonge (Jagueneau et Péronnet, 189).

De nos jours, tous les Acadiens ne parlent pas français. L'usage de la langue française a néanmoins toujours sa place dans la construction et le maintien de l'identité acadienne, même si le rapport à la langue prend désormais différentes formes, comme le rappelle Christina Keppie dans son article *Understanding the meaning of Acadia* : « With Robichaud introducing official bilingualism to New Brunswick in 1968, the French language replaced lineage as the primary identity marker for Acadians » (205).

Annette Boudreau, dans son article *La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie*, fait état d'une insécurité linguistique et d'un rapport ambivalent par rapport à la langue, tantôt positif, tantôt négatif, relatif notamment à l'usage d'archaïsmes et du chiac depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle (443). L'évolution de la société, dans le contexte de la mondialisation, remet également en cause la question

d'identité linguistique comme le montre l'étude réalisée par Christine Dallaire lors des jeux francophones, et entre autres, les jeux de l'Acadie, où les interviews de jeunes participants montrent une tendance à préférer s'identifier comme bilingue et évoluant dans un contexte multiculturel (172). Christina Keppie souligne également cette évolution en écrivant que la langue française n'est plus le premier marqueur de l'identité acadienne, celui-ci ayant été remplacé par le concept plus abstrait de diversité, reflet de l'évolution de la société acadienne et canadienne contemporaine : « The French language is no longer the primary identity marker of Acadie; it has been replaced by the relatively abstract concept known as diversity » (2011 206).

Le français acadien

Particularités

Du fait de la diaspora acadienne, post-déportation, on retrouve de nombreuses variétés de français acadien au nord-est du continent américain. (La majorité des Acadiens aujourd'hui sont installés dans les provinces maritimes du Canada, au Québec et en Nouvelle-Angleterre, principalement dans le nord de l'Etat du Maine.) Ces variétés de français acadien ont évolué différemment du fait de l'isolement relatif des multiples communautés acadiennes francophones. Ainsi, on a pu observer des différences notoires d'un village à un autre. Ces différences sont fonctions de plusieurs facteurs, liés notamment à l'activité professionnelle ainsi qu'à l'exposition, ou non, à d'autres variétés de français. Les principaux facteurs dans l'évolution de cette langue sont : l'éducation, le contact avec l'anglais ou les langues amérindiennes, le contact avec des locuteurs d'autres variétés de

français et le contexte de l'usage de la langue (Beaulieu et Cichocki 2007, 2011 ; Fox et Smith 2007 ; King, Nadasdi, Butler 2004 ; Boudreau et Gadet 1998).

Le français acadien a cela de particulier qu'il a évolué loin de l'influence de la norme dictée par l'Académie française, et ce jusqu'à une période relativement récente. De ce fait, il a conservé des traits linguistiques considérés comme archaïques, que l'on ne retrouve plus dans d'autres variétés de français ayant été en contact prolongé avec un français normatif, ou français de référence, comme le français québécois par exemple (Comeau et King 181). C'est dans les communautés acadiennes les plus conservatrices qu'on peut observer la survivance du plus grand nombre d'archaïsmes. En effet, leur disparition est étroitement liée à l'exposition aux autres variétés de français, et notamment au français normatif, enseigné à l'école (« Patrons sociolinguistiques » Beaulieu et Cichocki 220 ; King, Nadasdi, Butler 253). Par exemple, si l'on s'intéresse à l'expression « je ...ons », comme dans : « je parlons », forme qui a depuis longtemps été remplacée en français standard par « on » suivi du verbe, comme dans : « on parle », on remarque que son usage persiste dans les communautés non ou peu exposées à d'autres variétés de français, alors qu'il diminue voir disparaît dans des communautés plus exposées à une forme de français normative (King, Nadasdi, Butler 253). Les archaïsmes ne sont pas les seules particularités linguistiques du français acadien. En effet, du fait de l'omniprésence de l'anglais, il est très fréquent d'observer des emprunts ou *borrowings*, des alternances de code ou *code-switching*, des calques de l'anglais au français et des anglicismes de sens dans les différentes variétés de français acadiens.

Cette influence de l'anglais est très souvent connotée de façon négative et a été l'objet de débats virulents au sein de la communauté acadienne, comme on peut en voir un

exemple dans le documentaire de Michel Brault, *Eloge du chiac* (Comeau et King 183). Parler un mélange d'anglais et de français, ou « franglais » est perçu par beaucoup d'Acadiens comme étant le symbole d'une aliénation linguistique affirmant la suprématie de la langue anglaise, mais aussi comme étant un « ghetto linguistique qui risque d'isoler les Acadiens des autres francophones » (Boudreau et Gadet 58). Le chiac, parlé dans la région de Moncton au Nouveau Brunswick, est un exemple de ce type de vernaculaire, qui mêle l'anglais au français acadien. On retrouve également l'influence de l'anglais dans de nombreux autres vernaculaires parlés par les Acadiens.

Boudreau et Gadet (55) rappellent que jusqu'à une date récente, la transmission de la langue française en Acadie s'est faite « de façon limitée, surtout familiale. » Ce mode de transmission encourage la multiplication des vernaculaires, où chaque famille ou communauté apporte ses propres variations à la langue de base. Le mode de transmission familial de la langue contribue à la richesse des vernaculaires, mais il tend également à restreindre leur usage en-dehors de la communauté. De plus, le statut social attaché aux Acadiens en situation minoritaire et en contact avec d'autres francophones peut influencer l'adoption de traits linguistiques non marqués pour se prémunir de la valeur sociale négative qui accompagne certains traits linguistiques traditionnels du français acadien (Fox et Smith 130 ; Flikeid 460).

Le français de référence source d'insécurité linguistique

Le français de référence participe à l'insécurité linguistique des Acadiens. Il « pose problème puisqu'il est perçu comme allant à l'encontre des normes communautaires,

notamment par les locuteurs qui emploient un français plus archaïsant » (Boudreau et Gadet 57). Le manque d'accès à une éducation en français, et ce jusqu'à récemment, a contribué à faire du français acadien une langue majoritairement orale. Les provinces maritimes du Canada avaient interdit l'usage de la langue française dans les écoles publiques au XIX^{ème} siècle, et la situation économique ne permettait guère de créer de nombreuses écoles privées où la langue d'enseignement aurait été le français (King 2013, 8).

La difficulté d'accès à l'éducation dans leur langue maternelle n'est pas la seule difficulté que les Acadiens ont rencontrée. En effet, tout comme les Bretons ou les Basques en France, ou les Indiens d'Amérique aux Etats-Unis, les Acadiens de la Vallée Saint Jean ont été forcés d'abandonner leur langue maternelle à l'école. Il s'agissait pour eux d'une double punition. Non seulement ils étaient forcés de communiquer en anglais, qui n'était pas leur langue maternelle, mais en plus, en cours de français, on leur interdisait de parler leur français maternel, considéré incorrect, et ce uniquement parce qu'ils ne parlaient pas dans un français dit standard. Cette condamnation des variations régionales du français existe en France également. Le résultat en est que, qualifiés comme erronés et inférieurs au français standard par une figure d'autorité, l'emploi de régionalismes est associée à une mauvaise maîtrise du français. Aujourd'hui encore, l'école a un rôle indiscutable dans l'acquisition de l'insécurité linguistique, insécurité ressentie aussi bien par les élèves que par les enseignants (Bérubé 152). Francard, cité par Bérubé remarque d'ailleurs que :

L'institution scolaire dans le monde francophone accroît l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible (le « bon » français, souvent assimilé au « français de Paris ») (Bérubé 140)

La chanson des Chanteurs Acadiens *I will not speak French in school* écrite par Don Levesque, adresse ces difficultés qu'ont connues les Francophones de la Vallée Saint Jean dans les années 1960 :

« A p'tite école on étai puni pour parler l'français qu'on avai apris
 Les sœurs nous disai d'pas parler français
 Parce que personne comprenai l'français qu'on aimai
 Le français d'Grand Isle s't'au comme rien qu'on y pense
 Les sœurs voulai qu'on apprenent le français de France »

I will not speak French in school, Don Levesque

Si le titre et le refrain « I will not speak French in school / I will not speak French in school / It's not cool » adressent la question de l'interdiction de parler français à l'école, les couplets reflètent quant à eux l'autre versant de ce terrorisme linguistique, à savoir le dénigrement du français de la Vallée au profit du français standard : « it's not a chulotte, it's a pantalon », « it's not a patate, it's a pomme de terre », ou encore « it's décédé, not môrt b'en raide », pour ne citer que quelques exemples. On remarque également que le français de la Vallée Saint Jean a recours à des emprunts de l'anglais dans son vocabulaire, comme le montre bien ces quelques exemples : « it's not un truck, it's un camion », « it's not starté, it's démarré », ou encore « it's a remise and not a shed ». Tout contrevenant à la règle était puni et devait copier mille fois « I will not speak French in school » :

« Boys 'n' girls, you better not let me catch you speaking French in school
 'Cause if I catch you speaking French in school
 You'll have to copy one thousand times...
 I will not speak French in school »

I will not speak French in school, Don Levesque

La prépondérance de la grammaire dans l'enseignement du français rend presque automatique la condamnation de tout ce qui n'est pas grammaticalement parfait. Or, pour

un grand nombre d'Acadiens et de Franco-Américains, la langue française est une langue orale, ce qui conduit à de nombreuses variations plus ou moins uniformes à l'écrit, lorsqu'il existe. Les chansons des Chanteurs Acadiens en sont un bon exemple. En effet, on retrouve parfois différentes orthographes pour le même mot, comme par exemple dans la chanson des Chanteurs Acadiens « Y ont déterré nos môres » où on retrouve la phrase « Y ont déterré nos môres » dans chaque refrain, excepté le dernier : « Y ont déterré nos môrts ».

Les punitions et corrections répétées durant la scolarité, doublées par le manque d'éducation délivrée en français a grandement contribué à ce sentiment d'infériorité chez les Acadiens. En dénigrant la valeur des vernaculaires parlés dans le cadre familial ou privé, plus que le langage, c'est la valeur de l'éducation donnée par la famille que l'on critique, au motif qu'il ne serait pas suffisamment normatif. Le documentaire *Eloge du chiac* réalisé par Michel Brault en 1969 pose exactement cette question de la place de la famille dans le choix linguistique, et ce à une période charnière très importante puisque le français devient une des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick, avec l'anglais, en 1969. Ce documentaire présente une institutrice qui a fait le choix d'abandonner son français régional afin de devenir enseignante. Ses élèves apparaissent très partagés quant à faire le même choix. Certains pensent que s'ils n'utilisent pas le français standard, ils seront pénalisés dans leur vie professionnelle alors qu'une jeune fille prend la défense du chiac qui est la langue de ses parents. Les élèves s'affrontent dans un débat virulent, où plus que la langue, c'est aussi la famille qui est remise en cause. A travers ce documentaire, on comprend que le choix relatif à la langue peut avoir un impact très fort sur les relations familiales. C'est un phénomène que décrit également Adèle Saint-Pierre, Franco-Américaine originaire du Maine, dans l'interview qu'elle a accordé aux auteurs du livre *Héritages francophones*

(Redonnet et al. 60-61). En effet, en étudiant le français standard, son français a changé et elle s'est retrouvée dans une situation difficile qui est que la communication en français avec ses parents n'était plus possible. Pour la rétablir, elle a dû réapprendre à parler son français natal.

Vernaculaire : une réalité

Il est nécessaire aujourd'hui d'agir sur les représentations, de façon à réhabiliter le français acadien. Boudreau, dans son article *La linguistique en Acadie : pour qui, pourquoi ?* rappelle l'importance d'enseigner l'origine des archaïsmes et d'expliquer d'où viennent les normes, dans l'enseignement des langues. Elle préconise de négocier entre : « l'uniformisation, pour permettre la communication la plus large possible, et la différenciation, pour affirmer leur singularité » (108). Certains artistes participent aujourd'hui à la légitimation de la langue en utilisant leur vernaculaire comme symbole de leur identité, de leur acadianité (Boudreau *La linguistique en Acadie* 108 ; Boudreau et Gadet 57).

Les écrivains acadiennes Antonine Maillet et France Daigle, pour ne citer qu'elles, ont travaillé à créer l'orthographe de mots de français acadien absents des dictionnaires de français standard. Cette démarche apporte beaucoup à la légitimation, mais aussi à la réflexion concernant la langue, qui découle de ce processus créatif. La reconnaissance du roman d'Antonine Maillet, Pélagie-la-Charrette, par l'attribution du prix Goncourt 1979 va dans le sens d'une légitimation ou en tous cas d'une reconnaissance de la transcription du français acadien. L'Acadie et son parlé du cru se trouvent au centre de l'œuvre d'Antonine

Maillet, faisant d'elle une « défricheteuse » et « raconteuse » moderne capable de créer l'illusion de l'oral dans Pélagie-la-Charrette comme le souligne Michèle Lacombe : « she has had to invent a new, 'nonexistent' language, one which [...] convinces us that it is not writing at all but true Acadian speech » (47). France Daigle, de son côté, a introduit le grand public au chiac, à travers Petites Difficultés d'existence et Pour Sûr, son dernier roman. Ces deux romans posent la question de l'introduction d'anglicismes dans la langue française telle qu'elle est parlée dans la région de Moncton, et notamment la question de la transmission de la langue française aux enfants. En effet, une des principales préoccupations de Carmen, personnage qui apparaît dans les deux romans, est de limiter les mots et tournures anglaises dans le vocabulaire de sa petite famille, exercice difficile pour son partenaire, Terry, qui a grandi parlant ce mélange de français et d'anglais. Les efforts de Terry dans ce sens sont documentés tout au long des deux romans, et tout particulièrement dans Pour Sûr.

A l'occasion de l'Institut Acadien organisé par le Centre d'études canadiennes à Orono, en juin 2013, France Daigle a précisé son point de vue concernant l'utilisation du chiac. Son but avec ces deux romans a été de présenter le chiac comme une réalité, mais également de montrer les difficultés qu'il pose pour la conservation du français au Nouveau-Brunswick. Même si elle présente différentes réflexions sur la standardisation du chiac dans Pour Sûr, France Daigle n'avait pas pour projet de légitimer cette évolution linguistique. Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans ses précédents romans, ses personnages s'expriment à travers le narrateur et non pas à travers le dialogue, et ce justement parce qu'il lui fallait trouver une façon de leur prêter une voix authentique, ce qui nécessite de passer par le chiac.

Vernaculaire revendicatif

Après de nombreuses décennies de dénigrement et d'abandon forcé des vernaculaires acadiens, en faveur de l'anglais ou d'un français plus normatif, on observe depuis les années 1960 un retour non seulement à la langue, mais également aux traditions et à la culture, tout en les adaptant à la vie moderne. Il s'agit notamment de rompre avec l'image, depuis longtemps dépassée, d'un peuple acadien composé majoritairement de paysans et de pêcheurs, et de donner à l'Acadie un visage neuf, moderne, qui représente mieux la réalité des Acadiens aujourd'hui. Aussi, des artistes acadiens comme Angèle Arsenault, Marie-Jo Thério, Lisa Leblanc, le groupe Radio Radio ou encore les Hay Babies, n'hésitent pas à employer leur français dans leurs chansons, ce qui met en avant leur identité acadienne.

Nous avons sélectionné, parmi plusieurs chansons, quelques exemples qui illustrent les différents traits linguistiques typiques du français acadien évoqués dans la première partie de notre exposé. La sélection des exemples a été faite à partir d'un corpus de chansons écrites par divers interprètes de différentes générations et dont les chansons sont interprétées lors d'événements pour la promotion de l'Acadie (Congrès Mondial Acadien, festivals, émissions télévisés, ...).

Dans sa chanson : « Evangéline Acadian Queen », Angèle Arsenault a évoqué, à sa façon, l'histoire d'Evangéline, l'héroïne de Longfellow, devenue un symbole pour les Acadiens au XIX^{ème} siècle. Elle y emploie des expressions régionales comme « ils étaient riches en maudit » ou « Asteur », et utilise des tournures de phrase qui seraient considérées grammaticalement incorrectes en français standard, comme : « Oui mais trompez vous pas,

a vient pas des Etats ». En français standard, cette phrase s'écrit « Oui mais ne vous y trompez pas, elle ne vient pas des Etats-Unis ». Angèle Arsenault, décédée tout récemment, était originaire de l'Île-du-Prince-Édouard et parlait un français où l'anglais avait une influence plutôt réduite, contrairement à d'autres artistes.

Marie-Jo Thério est originaire de la ville de Moncton au Nouveau-Brunswick, berceau du chiac, et parle un français différent de celui d'Angèle Arsenault. Sa chanson « A Moncton » est un bon exemple d'une chanson écrite en chiac. Dans cette chanson, l'utilisation du chiac est d'ailleurs le seul marqueur de l'identité acadienne de l'interprète. En effet, le thème de la chanson est universel ; il s'agit du monologue de quelqu'un qui se sent seul et a besoin de parler à un ami. Mais quand elle dit : « moi j'feel ben stuck icitte » ou « I hope qu'j'te bother pas », il s'agit bien des sentiments d'un Acadien ou d'une Acadienne. La transformation du mot « bien » en « ben » et l'emploi d' « icitte » pour « ici » sont typiques du français nord-américain, et les verbes employés sont des emprunts à l'anglais : « to feel stuck » pour « se sentir coincé(e) ou pris(e) au piège », « to hope » pour « espérer » et « to bother » pour « déranger ». Ces verbes sont intégrés au français acadien et en respectent les règles morphologiques.

Le groupe Radio Radio, dont les membres sont originaires de la Nouvelle-Ecosse, a également recours à de nombreux emprunts de l'anglais dans leur français, comme ils le revendiquent dès le début de leur chanson « Bingo » :

« L'accent que j'parle
 Mon slang c'est l'chiac
 Entouré d'anglais, damn
 Donne-moi d'la slack »

En se réclamant d'un accent et d'un argot : « mon slang c'est l'Chiac », dès le début de leur chanson, ils affirment leur acadianité, et justifient l'évolution de leur vernaculaire par l'omniprésence de l'anglais en Acadie.

Lisa Leblanc chante également dans un vernaculaire qui mêle l'anglais au français, tout en évoquant des thèmes universels. Dans ses chansons, on retrouve des calques, comme dans cet extrait d'*Aujourd'hui, ma vie c'est d'la marde* : «A matin, mon lit simple fait sûr de me rappeler que je dors dans un lit simple » où l'expression « faire sûr de », pour « s'assurer de », vient de l'anglais « to make sure to ». On retrouve également des emprunts dans ses chansons, mais aussi des alternances de code et des anglicismes de sens, comme dans les extraits de la chanson *Motel* : « Shower head qui hang, pus de pression dans la douche » pour « la pomme de douche qui pend » et « le ceiling leak depuis une couple d'années » pour « le plafond fuit depuis une paire d'années ».

Si l'anglais et le français sont combinés, dans ces quelques exemples de vernaculaires, ils ne le sont pas par hasard. Il y a en effet des règles à ces vernaculaires (ordre des mots, règles morphologiques, ...) ce qui semble propice à leur légitimation.

Bilinguisme

D'autres artistes acadiens choisissent, quant à eux, d'afficher leur bilinguisme, autre résultat de l'anglicisation des populations acadiennes. Le compositeur et interprète, Lennie Gallant, utilise l'anglais et le français dans sa chanson « Ouvrez les aboiteaux ». Les couplets sont écrits en anglais, alors que le refrain est écrit en français. L'utilisation

des deux langues rend cette chanson accessible à un plus large public, et aborde des thèmes chers aux Acadiens, notamment ceux du Grand Dérangement et du retour sur les terres de leurs ancêtres.

Pour des Acadiens anglophones, l'apprentissage de la langue française peut constituer un acte militant, destiné à se réappropriier leur histoire et leur culture, en un mot, leur héritage. Dans ce cas, l'apprentissage du français constitue un acte visant à affirmer son acadianité. C'est le cas de Lennie Gallant. En effet, dans l'émission *One Night in Acadie*, diffusée sur la chaîne canadienne CBC, le 9 septembre 2004, il explique qu'il vient d'une famille acadienne anglophone, et qu'apprendre le français, pour lui, relève d'un choix personnel, dont il a ressenti le besoin.

Conscients de la diversité de la population acadienne, les organisateurs du Congrès Mondial Acadien de 2014 ont fait le choix d'offrir une version bilingue pour la chanson thème « Mon tour de te bercer », interprétée par Natasha St-Pier et Roch Voisine. Le site internet du congrès propose donc une version française et une version bilingue de la chanson, où deux couplets de la version française ont été remplacés par deux couplets en anglais. Ceux-ci ne sont pas directement traduits du français, et sont propres à la version bilingue.

Version française

NATASHA

Je suis partie au large
Comme le font les enfants
Suis revenue plus sage
Mais pas plus discrètement

Version bilingue

NATASHA

I hear you in the river
I see you in the fields
And I long to discover
To know that you feel what I feel

ROCH

J'ai reçu les messages
 Que tu envoyais dans le vent
 Et j'ai compris au fil de tous mes
 voyages
 Que je t'ai dans le sang

ROCH

In this moment together
 In this time and place
 We can light a fire that will burn
 brighter
 Than the smile that's on your face

Les paroles anglaises, bien que différentes des paroles françaises, transmettent le message général de la chanson, et résumant, en quelque sorte, les autres couplets ainsi que le refrain qui restent en français dans ses deux versions. Le français est la langue officielle du Congrès Mondial Acadien. Cependant, on ne peut pas nier la réalité de l'anglicisation des populations acadiennes. Aussi, cette célébration de l'acadianité propose des informations dans les deux langues, destinées à toucher un public large composé d'Acadiens francophones, d'Acadiens anglophones, et de sympathisants venus de tous horizons.

Le bilinguisme peut également contribuer à la poésie d'une chanson, en jouant sur les sonorités par exemple. C'est le cas dans *Come Into My World* de Michel Thériault. Son texte est rythmé par l'alternance entre le verbe anglais « to come » et la conjonction « comme », en une sorte d'anaphore bilingue :

« **Come, come** into my world
Come into my life
Comme, comme dans un vieux film
 Ce serait sublime
Comme si j'étais Marlon
 Et toi Marilyn »

Come into my world, Michel Thériault

Cette chanson fait référence à un certain type d'histoire d'amour, celles qu'on imagine en s'inspirant d'un vieux film dans lequel les deux protagonistes seraient semblables aux deux sex-symbols américains Marlon Brando et Marilyn Monroe. Cette chanson présente un idéal fortement inspiré par la culture cinématographique américaine. Cette américanisation de la culture, Michel Thériault la mentionne également dans sa chanson *En Amérique du Nord*, issue de l'album : *Drôle d'oiseau*. Cependant, la phrase : « Comme une gang de cons », vient rappeler qu'il s'agit d'une chanson écrite en français nord-américain, avec l'emploi de « une gang » pour « une bande » ou « un groupe ».

On retrouve ce jeu d'assonance poétique dans la rime, entre le français et l'anglais dans une autre chanson de Michel Thériault : *A moitié bum*. La grande majorité de la chanson est en français. Ce n'est que dans le refrain, qu'on retrouve un soupçon d'anglais :

« Look at my face
 What a disgrace!
 J'suis un pauvre homme
 À moitié bum
 Dans ce visage
 Quelle belle image
 D'une société Évoluée »

A moitié bum, Michel Thériault

Dans le refrain, « my face » rime avec « disgrace », rime qu'il reproduira, avec plus ou moins d'exactitude, dans le dernier couplet, en faisant rimer le mot anglais « face » avec le mot français « disgrâce » : « Look at my face Quelle disgrâce ! ».

CONCLUSION

La littérature orale acadienne est le reflet des diverses représentations de l'histoire de son peuple et de la situation linguistique des Acadiens. Les chansons acadiennes ne diffèrent pas des chansons d'autres peuples, en cela que les thèmes abordés sont l'amour, la vie de la communauté, l'histoire, etc... Cependant, un certain nombre d'entre elles contiennent des marqueurs de l'acadianité, telle qu'elle est représentée aujourd'hui. Parmi ses marqueurs, on retrouve bien sûr les mythes et légendes de l'Acadie, comme Evangéline, par exemple. On retrouve également des références à l'histoire de l'Acadie ancienne, et notamment au Grand Dérangement, considéré comme la principale rupture historique, même si on observe depuis quelques années le désir chez de jeunes interprètes de faire référence à d'autres moments importants de l'histoire récente des Acadiens, celle de l'Acadie nouvelle, plutôt que de se cantonner à vivre dans le passé et le souvenir de la déportation.

Ce désir de modernité est accompagné également d'évolutions dans la représentation du narratif sur l'Acadie et les Acadiens. On se détache du mythe du paradis perdu de l'Acadie originelle, pour offrir le visage d'une identité nouvelle, fondée sur la reconquête du sentiment d'identité retrouvé. Cette notion de réalisme se retrouve dans l'emploi des vernaculaires. Bien que controversé, l'emploi des vernaculaires franco-acadiens montre une évolution, notamment par rapport à l'insécurité linguistique. L'Acadie existe toujours et est fière de ses symboles et de sa modernité, et les artistes en sont sa voix. Il reste néanmoins à évaluer le réel impact de cette redéfinition de l'Acadie, et ce particulièrement au niveau de la langue. Il n'existe pas à l'heure actuelle de corpus représentant un échantillon suffisamment diversifié de la population acadienne pour nous

permettre d'affirmer que la vision de l'Acadie présentée par les artistes est partagée par tout un chacun. Cependant, le succès d'Acadieman, le seul super héros acadien, dont le super pouvoir est de parler chiac, laisse supposer que du point de vue de la langue, on tend à s'acheminer vers une meilleure reconnaissance du français acadien vis-à-vis des autres variétés de français, ainsi que vers une diminution de l'insécurité linguistique.

Il reste à explorer le point de vue des Acadiens eux-mêmes quant aux marqueurs de l'acadianité que nous avons identifiés et qui se trouvent présents dans la chanson. En effet, s'il existe des corpus d'interviews relatives à la perception de l'acadianité, ceux-ci n'offrent pas une représentation homogène de la population acadienne, puisqu'il s'agit majoritairement d'interviews de membres de l'élite intellectuelle et de personnes issues du milieu universitaire. Il serait donc intéressant d'étudier le point de vue des Acadiens eux-mêmes par rapport aux mythes et symboles utilisés dans la chanson, mais aussi par rapport à la langue et notamment à l'usage de vernaculaires.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS ET CONSULTÉS

- “Actes du symposium de Moncton, 3, 4, et 5 mai 1990.” Moncton, Nouveau-Brunswick: Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton, 1990. Print.
- Alen-Garabato, Carmen, and Micheline Cellier. “L’enseignement des langues régionales en France aujourd’hui : état des lieux et perspectives.” *Tréma*. N. p., 1 Sept. 2011. Web. 14 Dec. 2013.
- Ancelet, Barry Jean. “Elements of Folklore, History, and Literature in Longfellow’s Evangeline.” *Revue de Louisiane/Louisiana Review* 11.2 (1997): 118–126. Print.
- Arsenault, Georges. *Acadian Legends, Folktales, and Songs from Prince Edward Island*. Acorn Press. Charlottetown: N. p., 2002. Print.
- . *Complaintes Acadiennes de l’Ile-Du-Prince-Edward*. Léméac. Montréal: N. p., 1980. Print.
- . *Par un dimanche au soir*. Les Editions d’Acadie. Moncton, N.-B.: N. p., 1993. Print.
- Beaulieu, Louise, and Wladyslaw Cichocki. “Factors Contributing to the Retention of Traditional Phonetic Features in Acadian French.” *Languages in Contact 2010*. P. Chruszczewski and Z. Wasik, 2011. 37–46. Print.
- . “Patrons sociolinguistiques chez trois générations de locuteurs acadiens.” Montréal: Dufresne, Monique, Fernande Dupuis and Etleva Vocaj, 2007. 211–222. Print.
- Boudreau, Annette. “La Construction Des Représentations Linguistiques: Le Cas de l’Acadie.” *The Canadian Journal of Linguistics / La revue canadienne de linguistique* 54.3 (2009): 439–459. Print.
- . “La linguistique en Acadie : pour qui, pourquoi ?” *L’émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l’Autre*. Université de Moncton: N. p., 2004. 101 – 111. Print.
- Boudreau, Annette, and Françoise Gadet. “Attitudes en situation minoritaire, l’exemple de l’Acadie.” *Francophonies*. INALF-CNRS. Nice: Queffelec Ambroise, 1998. 55–62. Recueil d’études offert en hommage à Suzanne Lafage. Web. 14 Dec. 2013.
- Boudreau, Annette, and Mélanie LeBlanc-Côté. “Les représentations linguistiques comme révélateurs des rapports à ‘l’Autre’ dans la région de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Ecosse.” *L’Acadie plurielle, Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Centre d’études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 2003. 289–305. Print.
- Boudreau, Annette, and Marie-Eve Perrot. “Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : les cas de l’Acadie.” *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne* 6 (2005): 7–21. Web. 14 Dec. 2013.

- Bourassa, Napoléon. *Jacques et Marie; Souvenir D'un Peuple Dispersé*. Toronto: Toronto Public Library, 1866. Print.
- Brault, Michel. *L'Eloge du chiac*. ONF, 1969. Film.
- Bucholtz, Mary, and Kira Hall. "Language and Identity." *A Companion to Linguistic Anthropology*. A. Duranti. Oxford, UK: Blackwell Publishing Ltd. 369–394. Print.
- Chanson d'Acadie / Recueillies Par R.R.P.P. Daniel et Anselme Capucins*. 1, 2, et 3. Pointe-aux-Trembles, Montréal: N. p. Print. 3 vols.
- Chants Acadiens, pour la promotion et la diffusion de la Culture Acadienne*. Le Club International des Acadiens. Richibouctou, Nouveau-Brunswick: N. p., 1989. Print.
- Comeau, Philip, and Ruth King. "Media Representations of Minority French: Valorization, Identity, and the Acadian Phenomenon." *The Canadian Journal of Linguistics/La revue canadienne de linguistique* 56.2 (2011): 179–202. Print.
- Daigle, France. Interview. Institut pour professeurs de français : « La Péninsule acadienne », Discussion avec la romancière acadienne France Daigle. 28 juin 2013.
- . *Petites difficultés d'existence*. Éditions du Boréal. Montréal: N. p., 2002. Print.
- . *Pour Sûr*. Éditions du Boréal. Montréal: N. p., 2011. Print.
- Daigle, Jean. *L'Acadie des Maritimes, études thématiques des débuts à nos jours*. Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 1993. Print.
- Dallaire, Christine. "'Not Just Francophone': The Hybridity of Minority Francophone Youths in Canada." *International Journal of Canadian Studies* 28 (2003): 163–199. Print.
- Dubois, Lise, and Annette Boudreau. "Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire." Moncton, Nouveau-Brunswick: Les Editions d'Acadie, 1994. 324. Print.
- Eliade, Mircea. *Images and Symbols*. Princetin, New Jersey: Princeton university press, 1991. Print.
- "En souvenance d'un grand jour pour la nation acadienne!" *La Petite Souvenance*. N. p., 2007. Web. 20 Mar. 2013.
- Faragher, John Mack. *A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland*. W.W. Norton & Company. New York, London: N. p., 2005. Print.
- Flikeid, Karin. *La variation phonétique dans le parler Acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick : Etude sociolinguistique*. Peter Lang. Vol. 1. New York: N. p., 1984. Print.

- Fox, Cynthia A., and Jane S. Smith. "Recherches en cours sur le français franco-américain." *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne* 9 (2007): 120–137. Web. 14 Dec. 2013.
- Froidevaux, Henri. "Origine du mot 'Acadie.'" *Journal de la Société des Américanistes* Tome 12 (1920): 267–268. Print.
- Gammel, Irene, and J Paul Boudreau. "Linguistic Schizophrenia: The Poetics of Acadian Identity Construction." *Journal of Canadian Studies/Revue d'Etudes canadiennes* 32.4 (1997): 52–68. Print.
- Griffiths, Naomi. "Longfellow's Evangeline: The Birth and Acceptance of a Legend." *Acadiensis* XI.2 (1982): 28–41. Print.
- . *The Contexts of Acadian History 1686-1784*. McGill-Queen's University Press. Montreal & Kingston, London, Buffalo: N. p., 1992. Print.
- Hautecoeur, Jean-Paul. *L'Acadie du discours*. Les presses de l'université Laval. Québec: N. p., 1975. Print.
- Hawthorne, Manning, and Henry Wadsworth Longfellow Dana. "Hawthorne and 'The Man of God.'" Anthoensen Press. Portland, Me: N. p., 1947. 10–16. Print.
- Isebaert, Lambert. "Et in Arcadia ego." *Patrimoine littéraire européen : actes du colloque international, Namur, 26, 27 et 28 novembre 1998*. Bruxelles: De Boeck Univ., 2000. 199–212. Web. 5 Jan. 2014.
- Jagueneau, Liliane, and Louise Peronnet. "Lexique acadien et lexique poitevin-saintongeais : étude synchronique d'une 'parente.'" *L'Acadie plurielle, Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 2003. 189–227. Print.
- Johnston, A.J.B. "Imagining Paradise: The Visual Depiction of Pre-Deportation Acadia, 1850-2000." *Journal of Canadian Studies/Revue d'Etudes canadiennes* 38.2 (2004): 105–128. Print.
- Julie Bérubé. "Lexique Acadien et Insécurité Linguistique : Correction Des Acadianismes Dans L'épreuve de Rédaction de 12e Année Du Nouveau-Brunswick." *Francophonies d'Amérique* Numéro 23-24.printemps-automne 2007 (2007): 139–162. Print.
- Keppie, Christina. "Meaning Systems of Two Identity Concepts: Acadie versus Acadien." *American Review of Canadian Studies* 43.3 (2013): 315–333. Web. 12 Nov. 2013.
- . "Understanding the Meaning of Acadie." *Journal of Canadian Studies/Revue d'Etudes canadiennes* 45.1 (2011): 200–227. Web. 16 Dec. 2012.
- King, Ruth. *Acadian French in Time and Space: A study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. University of California, Davis: Robert Bayley, 2013. Print.

- . *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing: A Prince Edward Island French Case Study*. Amsterdam: John Benjamins, 2000. Print.
- King, Ruth, Terry Nadasdi, and Gary R. Butler. "First-Person Plural in Prince Edward Island Acadian French: The Fate of the Vernacular Variant Je ...ons." *Language Variation and Change* 16.3 (2004): 237–255. Web. 14 Dec. 2013.
- La Chanson Francophone Contemporaine Engagée : Essai*. Triptyque. Montréal: N. p., 2008. Print.
- La Fleur du Rosier : chansons folkloriques d'Acadie / Recueillies par Helen Creighton ; sous la direction de Ronald Labelle*. University of Cape Breton Press, Canadian Museum of Civilization. Sydney, N.S., Ottawa: N. p., 1988. Print.
- Lacombe, Michèle. "Narrative, Carnival, and Parody: Intertextuality in Antonine Maillet's 'Pélagie la Charrette.'" *Canadian Literature* 116 (1988): 43 – 56. Print.
- Lamontagne, Denise. "Sainte Anne et Marie en Acadie : une seule religion, deux lieux de mémoire." *L'Acadie plurielle, Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 2003. 145–161. Print.
- Landry, Nicolas, and Nicole Lang. *Histoire de l'Acadie*. Septentrion. Sillery, Québec: N. p., 2001. Print.
- Le Blanc, Barbara. "Evangeline as Identity Myth." *Canadian Folklore Canadien* 15.2 (1997): 139–153. Print. Women & Tradition.
- Leclerc, Catherine. "Between French and English, Between Ethnography and Assimilation: Strategies for Translating Moncton's Acadian Vernacular." *TTR : traduction, terminologie, rédaction* 18.2 (2005): 161–192. Web. 19 Dec. 2012.
- Lehoux, Valérie. "Lisa LeBlanc, la tornade folk acadienne adoptée par la France." *telerama.fr*. N. p., 26 Oct. 2013. Web. 20 Feb. 2014.
- . "Lisa LeBlanc, prix du premier album France Inter / Télérama." *telerama.fr*. N. p., 12 July 2013. Web. 20 Feb. 2014.
- "Lisa LeBlanc gagne le prix du 1er album France Inter / Télérama." *FranceInter.fr*. N. p., 17 Oct. 2013. Web. 20 Feb. 2014.
- Lodge, Anthony. "Les débuts de la standardisation du français." Paris, Institut de Linguistique Française: Durand J., Habert B., Laks B., 2008. 367–376. Web. 14 Dec. 2013.
- Longfellow, Henry Wadsworth. *Evangeline, and Other Poems*. Airmont Pub. Co. New York: N. p., 1965. Print.
- Maillet, Antonine. *La Sagouine*. Leméac. Montréal: N. p., 1974. Print.
- . *Par-derrrière chez mon père : contes*. Leméac. Montréal: N. p., 1987. Print.

- . *Pélagie-la-Charette : roman*. Leméac. Montréal: N. p., 1979. Print.
- Maillet, Antonine, and Rita Scalabrini. *L'Acadie pour quasiment rien*. Leméac. Ottawa: N. p., 1973. Print.
- Maillet, Marguerite. *Histoire de la littérature acadienne, De rêve en rêve*. Les Editions d'Acadie. Ottawa: N. p., 1983. Print.
- Martineau, France, and Sandrine Tailleur. "Correspondance familiale acadienne au tournant du XXe siècle : fenêtre sur l'évolution d'un dialecte." Paris, Institut de Linguistique Française: Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klinger T., Mondada L., Prévot S., 2010. 291–303. Web. 14 Dec. 2013.
- Millien, Achille, and Jean-Grégoire Pénavaire. *Littérature orale et traditions du Nivernais : Chansons anecdotiques*. Paris: Ernest Leroux. Print.
- "One Night in Acadie." CBC, 9 Sept. 2004. Television.
- Ornstein, Lisa. "Celebrating Evangeline, 1997 Is the 150th Anniversary of Longfellow's Poem." *The Northern Maine Journal* 35 (1997): 34–37. Print.
- Paratte, Henri-Dominique. *Acadians (People of the Maritimes)*. Four East Publications. Nova Scotia: Richard Rogers, 1991. Print.
- Perrot, Marie-Eve. "Le français acadien en contact avec l'anglais : analyse de situation distinctes." *L'Acadie plurielle, Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 2003. 267–279. Print.
- Rameau de Saint-Père, Edmé. "Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens." *La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe*. A. Jouby. Paris: N. p., 1859. 97. Web. 15 Mar. 2014.
- Redonnet, Jean-Claude et al. "Cadiens et Acadiens : Cousins du sud et du nord." *Héritages Francophones*. Yale University. N. p., 2010. 32–47. Print.
- Richard, Zachary. "L'émergence d'une littérature francophone en Louisiane." *L'Acadie plurielle, Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick: N. p., 2003. 497–505. Print.
- Ross, Rita. "Evangeline in Louisiana: The Acadian-Cajun Connection." *Canadian Folklore Canadien* 13.2 (1991): 11–23. Print. Regional Folklore : The Maritimes.
- Rousseau, Norman. *L'Histoire criminelle des Anglo-Saxons*. Louise Courteau. Saint-Zénon, Québec: N. p., 2008. Web. 14 Dec. 2013.
- Ryan, Robert. "Particularités phonétiques et phonologiques d'un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard (Canada)." *El texto como encrucijada : estudios franceses y francófonos*. Vol. 2. Universidad de La Rioja: N. p., 2003. 123–130. Web. 14 Dec. 2013.

- Sance, Elisa. "De l'utilisation du vernaculaire dans la chanson pour revendiquer son acadianité." XXVIIIes Journées de linguistique. Université Laval, Québec. 2014. Colloquium presentation.
- . "Evangéline and Acadian Identity." Grad Expo 2013. University of Maine, Orono. 2013. Conference presentation.
- . "Evolution of Acadian Identity in Song." 2013 ACSUS Biennial Conference "Canada in the Hemisphere." Tampa, Florida. 2013. Conference presentation.
- . "Evolution of Acadian Identity in Song." Alice Stewart Lecture Series. University of Maine, Orono. 2013. Lecture series.
- . "The Great Deportation: A Recurring Theme in Acadian Song." *Khronikos: the University of Maine graduate history student blog* 2 Apr. 2014. Web. 2 Apr. 2014.
- St. Pierre, Adèle. "Enquête 2, Témoins, Adèle St. Pierre." *Héritages francophones*. Audio recording. 2010. Web. 20 Feb. 2013.
- "Symboles de l'Acadie." *Société Nationale de l'Acadie*. N. p., n.d. Web. 23 Mar. 2013.
- Szlezak, Edith. "'Parfois Le Bon Mot Nous Echappe' : Interference Phenomena Among Franco-Americans in Massachusetts." *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne* 9 (2007): 98–119. Web. 19 Dec. 2013.
- Thibeault, Jimmy. "L'invention de la Franco-Amérique: la relecture de l'Histoire en histoires chez Antonine Maillet et Jacques Poulin." *Québec Studies* 53 (2012): 9–27. Print.
- Trottier, Maurice, trans. *Evangéline, Poème de Henry Longfellow*. Manchester, New Hampshire: L'Imprimerie Lafayette, 1976. Print.

LISTE DES CHANSONS CITEES, PAR ORDRE D'APPARITION

<i>Ave Maris Stella</i> , Jacinthe Laforest, 1994	P 3, 12-15
<i>A la Claire Fontaine</i> , traditionnel, s.d.	P 4
<i>Bingo</i> , Radio Radio, 2008	P 7, 53-54
<i>La Marseillaise acadienne</i> , A.T. Bourque, 1910	P 15-18, 25
<i>En Avant !</i> Stanislas-Joseph Doucet, 1912	P 15, 17, 25
<i>Restons Français</i> , Rémi Tremblay et Calixta Lavallée, 1888	P 18
<i>Grand-Pré</i> , Angèle Arsenault, 1994	P 24, 31
<i>La Fleur du Souvenir</i> , A. T. Bourque, s.d.	P 25, 30, 36
<i>Evangéline</i> , A. T. Bourque, 1910	P 25, 36-38
<i>Réveille</i> , Zachary Richard, 1976	P 27-29
<i>Ouvrez les aboiteaux</i> , Lennie Gallant, 2009	P 29-30, 54-55
<i>Y a jamais eu de Grand Dérangement</i> , Michel Thibault, 1998	P 31-32
<i>Laisse Aller</i> , Lennie Gallant et Ronald Bourgeois, 2002	P 36
<i>L'Espérance</i> , J. O. D. de Bondy, 1909	P 36
<i>Evangéline</i> , Michel Conte, 1970	P 37-41
<i>Evangéline, Acadian Queen</i> , Angèle Arsenault, 1977	P 37, 41-42, 52-53
<i>I will not speak French in school</i> , Don Levesque, s.d.	P 48-49
<i>A Moncton</i> , Marie-Jo Thério, 1995	P 53
<i>Aujourd'hui, ma vie c'est d'la marde</i> , Lisa Leblanc, 2012	P 54
<i>Motel</i> , Lisa Leblanc, 2012	P 54
<i>Mon tour de te bercer</i> , Samuel Chiasson et Georges Belliveau, 2013	P 55-56
<i>Come into my world</i> , Michel Thériault, 2000	P 56-57
<i>En Amérique du Nord</i> , Michel Thériault, 2008	P 57
<i>A moitié bum</i> , Michel Thériault, 1995	P 57

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Elisa Sance est née à Château-Thierry, en France. Elle a obtenu son Baccalauréat Série S au lycée Jean La Fontaine en 2004. Après avoir obtenu un DEUG de langues étrangères appliquées au commerce et aux affaires en anglais, allemand et néerlandais en 2006, elle a obtenu son diplôme de licence professionnelle en traitement et gestion des archives et bibliothèques en 2007. Elle a exercé le métier d'archiviste et de technicienne d'information médicale pendant trois ans, avant de terminer sa licence de langues étrangères appliquées au commerce et aux affaires en 2011. Employée comme lectrice de français à l'Université du Maine à Farmington, Elisa a été acceptée dans le programme de master de français à l'automne 2012. Elle est candidate pour le master de français, option français nord-américain offert par l'Université du Maine. Elle recevra son diplôme en août 2014.

BIOGRAPHY OF THE AUTHOR

Elisa Sance was born in Château-Thierry, in France. She graduated from Jean la Fontaine High School in 2004. She received her licence professionnelle in Archival Sciences in 2007 and her licence in International Business and Languages in 2011. She worked as an archivist and a computer scientist from 2007 to 2011. After working as a teaching assistant in French at The University of Maine at Farmington, she entered the Master of Arts in French program in the Fall 2012. She is a candidate for the Master of Arts degree in French with a concentration in North American French Studies from The University of Maine in August, 2014.